

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
15634



Femmes Mans de la Haute Région tonkinoise

LOTÉRIE INDOCHINOISE



-Tr. TANLOC

“ Gardez intacte votre espérance dans un avenir meilleur ”

*a dit le Vice-Amiral d'escadre JEAN DECOUX
dans son message de nouvel an aux Français
et Indochinois.*

FRANÇAIS ET INDOCHINOIS,

Au seuil de l'année nouvelle, je viens vous offrir mes souhaits et vous faire part de mes espoirs.

Je veux en premier lieu vous assurer de mon affectueuse sollicitude, et vous remercier du concours unanime que vous m'avez apporté, les uns et les autres, aux différents échelons où vous êtes placés, en vue de surmonter les graves difficultés de l'heure.

Grâce aux efforts conjugués de tous, grâce à votre discipline, à votre confiance en vos chefs, notre chère Indochine, orgueil de l'Empire, a pu demeurer jusqu'ici un pays privilégié au milieu d'un monde en convulsion. Ce pays vit encore dans une paix à peu près complète ; il travaille dans l'ordre et le calme, et ignore la plupart des privations dont la dure loi est actuellement imposée au reste du monde.

Aucun de vous n'ignore cependant à travers quelles difficultés, et en dépit de quels obstacles sans cesse renaissants, ce précieux résultat a pu être obtenu. Vous savez tous aussi que cette situation favorable ne pourra être maintenue que par le développement accru de nos efforts, par notre compréhension exacte de la situation, et surtout par notre volonté inébranlable de surmonter sans faiblir jusqu'au bout tous les obstacles qui pourraient à nouveau se présenter devant nous.

Je m'adresse donc aujourd'hui à vous tous, Français et Indochinois, enfants de notre vieux sol de France ou autochtones de cette terre qu'a fécondée le sang français, pour vous demander de persévérer à mes côtés dans la voie

qui nous a permis jusqu'ici de tenir et de durer. Je vous invite à vous rapprocher plus encore les uns des autres, à communier fraternellement dans la même espérance, à vibrer de la même foi ardente dans l'avenir de l'Indochine et les destinées de notre commune Patrie.

Français d'Indochine, l'année 1942, désormais révolue, a été cruelle pour notre pays et lui a apporté de nouvelles épreuves. Mais les événements, si pénibles soient-ils, ne nous donnent pas le droit de désespérer de l'avenir. Ils ne doivent avoir d'autre effet que d'accroître encore en nous si possible, l'amour de la France qui souffre, de renforcer notre volonté de lui demeurer fidèles, et de lui venir en aide par tous les moyens en notre pouvoir.

La lumineuse figure du Maréchal se détache de plus en plus sur le fond tourmenté des événements comme l'image même de la Patrie. Il ne saurait donc y avoir place désormais, en nos cœurs, pour d'autres sentiments qu'une vénération totale envers sa personne, en même temps que la volonté absolue de servir, plus fidèlement que jamais, la grande œuvre à laquelle il a voué sa vie. Son exemple doit dominer chacune de nos pensées et de nos actions.

Les douloureux événements de 1942 nous ont du moins apporté une dure leçon : il nous ont appris une fois de plus que les malheurs de la France ne pouvaient naître que de la désunion de ses fils. C'est parce qu'il s'est trouvé des Français assez criminels pour faire appel à l'étranger, oubliant ainsi leurs serments et l'obéissance due au Chef de l'Etat, que les

l'anarchie et de la faiblesse, en donnant des garanties à la liberté individuelle. Même fondé, un tel argument serait discutable, car nul régime ne peut prétendre à assurer le bonheur individuel, s'il prépare le malheur public. Mais, de plus, l'expérience a montré que la faiblesse de l'Etat ne saurait être — au contraire — une garantie de quiétude pour les citoyens. Incapable de borner le pouvoir des corps légaux ou illégaux qui, en fait, le gouvernent, l'Etat abandonne les individus à la souveraineté, aux caprices, aux exactions de ces maîtres peu sûrs que sont les consortiums, la police ou les syndicats. D'autre part, s'il n'a pas lui-même la force d'imposer sa volonté aux associations, il lui reste celle de molester et de dépouiller les citoyens. L'Etat, même chaotique et anarchique, reste plus fort que l'individu. Son désordre même le pousse à accaparer et à usurper les fonctions. L'Etat faible peut être un Etat étatiste ; l'Etat qui abandonne ses justes attributions ne dédaigne pas des attributions usurpées. L'Etat dépossédé de ses pouvoirs légitimes garde l'ultime pouvoir d'opprimer les citoyens.

» Ainsi, dans le même temps que ses institutions utiles, ses autorités nécessaires, ses activités vitales pour la nation sont gagnées par la paralysie et la désagrégation, l'Etat étend d'autre part ses prérogatives sur des domaines usurpés ; par la centralisation, par l'étatisme, il empiète chaque jour davantage sur les privilèges des métiers, des communes, des individus ; il confisque les fortunes et se substitue aux familles ; l'impuissance qui le frappe dans l'ordre légitime de son activité, politique étrangère, politique militaire, maintien de l'ordre, exercice de la justice, protection des individus, cette déchéance se trouve étrangement compensée par une extension monstrueuse et illimitée de ses attributions dans des domaines qui ne sont pas les siens. Sur l'anarchie régnante, se greffent toutes les formes de despotisme.

» Despotisme politique : on cherche en vain trace en France d'une quelconque autonomie régionale ou communale ; toute la vie de la nation jusque dans ses moindres détails est suspendue aux décrets d'une politique et d'une bureaucratie follement centralisées. Les libertés publiques consistent dans l'exercice fictif de la souveraineté par le vote, mais aucune garantie réelle ne protège les personnes contre les abus de la justice, de la police et du fisc. Le citoyen prétendu libre est astreint à cette terrible forme d'esclavage qu'est le service militaire universel.

» Despotisme économique : alors que le rôle de l'Etat devrait se borner à la réglementation des échanges avec l'extérieur, à l'arbitrage éventuel entre producteurs et à la sur-

veillance des grandes entreprises intéressant la vie nationale, l'Etat prend à son compte, en régie directe, des entreprises industrielles et commerciales, concurrence ou paralyse l'activité économique privée et se charge de monopoles et d'offices vexatoires et ruineux.

» Despotisme social : au lieu de laisser aux organisations de métiers le soin de discuter les contrats de travail et d'organiser les assurances professionnelles, l'Etat intervient entre employeurs et employés, prend en régie les assurances sociales, et tend à faire de tous les citoyens des fonctionnaires ou des pensionnés.

» Despotisme intellectuel enfin : la liberté fictive de la presse est habilement tempérée par le savant usage du chantage et des fonds secrets, les neuf dixièmes des journaux représentent et défendent les hommes, les idées, les intérêts au pouvoir. L'Ecole unique à demi réalisée, le monopole de l'enseignement projeté doivent donner à l'Etat la charge exclusive de former l'esprit et l'âme des Français selon l'idéologie officielle ; la prétendue liberté de conscience, maintenue en droit, risque ainsi de s'éteindre avec la faculté même de penser individuellement. L'Etat décomposé et faible en face de ses tâches légitimes se montre dans ses abus oppressif et dévorant.

» Ainsi l'Etat apparaît frappé de deux tares également redoutables : sa faiblesse interne, et la puissance des coalitions illégales qui l'entourent, le mettent dans l'incapacité de gérer avec l'activité et l'énergie nécessaires les intérêts collectifs ; sa tendance centralisatrice le pousse d'autre part à empiéter chaque jour davantage sur les privilèges naturels des individus. La négligence du régime à l'égard des intérêts collectifs ne comporte aucun bénéfice pour les individus ; l'oppression et l'inquisition à l'égard des individus ne comportent aucun bénéfice pour la nation. Par un paradoxe apparent qui ne fait que manifester la folie des principes qui le fondent, l'Etat ne s'est acquis ni les avantages du libéralisme, ni ceux de l'autorité. Il est également néfaste au regard de l'individu, et au regard de la nation. »

La démonstration nous paraît pertinente et donne tout son sens à la restauration de l'Etat entreprise par le Maréchal. Si le Maréchal s'efforce de rendre à l'Etat indépendance et autorité, c'est non seulement pour rendre à la nation sa cohésion mais aussi pour sauvegarder les droits des citoyens car seul un Etat fort et libre peut se limiter, seul il peut assurer « le triomphe du bien général dans le respect des droits individuels », seul en définitive il peut assurer le respect de la personne humaine.

Souvenirs d'un vieil annamitisant⁽¹⁾

(Suite)

par L. CADIÈRE
des Missions Étrangères de Paris

“**C**ELUI qui m'aïda merveilleusement (pour apprendre l'annamite) fut un petit garçon du pays, qui m'enseigna dans trois semaines tous les divers tons de cette langue, et la façon de prononcer tous les mots ; il n'entendait point ma langue, ni moi la sienne, mais il avait un si bel esprit qu'il comprenait incontinent tout ce que je voulais dire ; et en effet, en ces mêmes trois semaines, il apprit à lire nos lettres, à écrire et à servir la messe ; j'étais étonné de voir la promptitude de cet esprit et la fermeté de sa mémoire. Il a depuis servi de catéchiste à nos pères, et a été un très bon instrument pour honorer Dieu en cette église et dans le royaume du Laos, où il a travaillé plusieurs années avec un grand succès ; il a tant d'amour pour moi qu'il a voulu porter mon nom. »...

Depuis le Père de Rhodes, la méthode n'a pas changé. C'est avec les Annamites et au milieu des Annamites ne sachant pas le français que les missionnaires apprennent l'annamite.

Dans les missions dites du Tonkin — n'oublions pas que le Tonkin ecclésiastique, comme le vieux royaume du Tonkin, commence au Nord de la province du Quang-binh (Dông-hoi), au fleuve du Sông Gianh —, au Tonkin donc, les jeunes missionnaires sont placés, dès leur arrivée, dans une petite chrétienté, loin de tout Européen, avec un catéchiste sachant quelque peu le latin, comme répétiteur et factotum. Dans les missions dites de Cochinchine, de Hué au Sud, le débutant est confié à un vieux confrère qui l'initie à la langue, aux us et coutumes du pays, et à la conduite d'une paroisse.

Des deux systèmes, c'est incontestablement le premier qui est le meilleur. Une preuve évidente, c'est que de tout temps, les missionnaires du Tonkin ont possédé une connaissance pratique de l'annamite beaucoup plus parfaite, beaucoup plus aisée, à part des exceptions, bien entendu, que les missionnaires cochinchinois. Je dis de tout temps. Hélas ! les choses ont changé. Depuis que, par la force des circonstances, les jeunes missionnaires ont été placés à leur arrivée dans les maisons communes ou dans des centres européens, depuis que, peut-être, les jeunes n'ont plus l'ardeur que montraient les vieux pour l'étude de l'annamite — non, non, ne protestez pas, ne dites

pas que les vieux ont toujours loué le temps où ils étaient jeunes, ce que j'affirme est exact, tout le monde le dit, tout le monde peut le constater — bref, pour plusieurs raisons, il n'y a plus guère de différence, chez les jeunes, au Tonkin ou dans la Cochinchine, sous le rapport de la connaissance, ou de l'ignorance de la langue, à part des exceptions, bien entendu. Citons-en une. Un jeune confrère du Tonkin, m'écrivait, il n'y a pas de longues années, pour me demander quelques conseils, et il me disait : « Je veux apprendre l'annamite de façon à ce que je puisse exprimer dans cette langue n'importe quelle idée, et que je ne sois jamais gêné ».

Oh, le beau désir ! Je souhaite qu'il réussisse, et il réussira, s'il persévère. Pour moi, j'ai toujours été gêné par les deux bouts, par en bas, quand je traversais un bac avec les bonnes femmes revenant du marché, par en haut, quand j'étais dans la compagnie d'Annamites lettrés, de grands mandarins.

C'est que, à mon arrivée en Annam, je fus placé au Petit Séminaire de la Mission comme professeur. C'étaient les conditions les plus défavorables pour apprendre l'annamite.

D'abord, j'avais mes classes à préparer — j'enseignais la classe de rhétorique —, les devoirs à corriger. Oh ! ce n'était pas bien lourd, je n'avais que neuf élèves. Mais surtout, j'avais la société de mes confrères. Nous étions quatre ou cinq professeurs au Séminaire ; il y avait, dans les environs, deux ou trois autres missionnaires, encore deux ou trois un peu plus loin. C'étaient des visites, des réunions, des parlottes, des parties de domino interminables. Evidemment, mon étude de la langue était très souvent troublée, écourtée, supprimée. Je réagissais fortement, mais j'étais handicapé, et de loin.

On m'avait donné comme professeur un élève de seconde qui parlait assez bien le latin et un peu le français. C'était un bon garçon. Il est devenu prêtre, je l'ai eu comme vicaire, puis comme curé d'une paroisse dans mon district, et nous avons toujours entretenu des relations d'estime, de confiance, et même

(1) Voir nos numéros 120 et 122.

d'amitié, nées pendant les mois, un an et demi, où il me donna des leçons. Il m'aida beaucoup, il était intelligent et m'expliquait toutes les difficultés que je rencontrais.

J'avais aussi, attaché à ma personne pour l'intérieur de ma chambre, un élève de sixième. Lui, ne savait ni le latin ni le français. Mais il n'était pas aussi intelligent que le petit garçon du Père de Rhodes. Il me rendit service, cependant, parce que, précisément, j'étais obligé, avec lui, de parler uniquement annamite, sans explication en latin ou en français.

Mais ça ne me suffisait pas. Je faisais venir, pendant la sieste, le cuisinier. C'était le bon buffle, qui ne connaissait que ses casseroles, son fourneau, et les petites histoires des environs. Ce fut mon meilleur professeur. Avec lui, pas d'idées extraordinaires, venues de France ou transmises par les livres, pas de formules alambiquées, pas de mots ou d'expressions nouvelles, mais le langage courant et les notions les plus communes, les plus vulgaires.

Mais je sentais bien que, enfermé entre les quatre murs de ma chambre, les quatre puissantes haies de bambous du séminaire, je tournais toujours dans le même pot. Mes idées, mes sujets de conversation ne se renouvelaient pas, mon vocabulaire restait stationnaire. Je me mis à aller à la chasse, à la chasse dans les environs, surtout à la chasse dans la montagne. Je partais à pied, pieds nus bien entendu ; la première fois que je fis le trajet, je gagnais des ampoules qui amenèrent des plaies annamites dont je mis six mois à me débarrasser. Je faisais environ vingt-cinq kilomètres, et arrivais, le samedi soir dans une petite chrétienté sur la lisière des montagnes. Le dimanche, je disais la messe de très bon matin, et nous partions, une dizaine de chrétiens, pour la brousse, à la recherche des bœufs sauvages, ou de tout autre animal. Ce que je voulais surtout, c'est être avec des Annamites du peuple, parler avec des Annamites du peuple. Un jour, de grand matin, nous partîmes toute la chrétienté, une centaine d'hommes, et moi. La veille au soir, quelques chasseurs à qui j'avais prêté mes fusils, avaient, disaient-ils, blessé un bœuf. Il était mort certainement, ou était sur le point de l'être. C'est tout juste s'ils n'essayaient pas de vendre la peau. En tout cas, ils distribuaient largement la viande de la bête. Tout le monde en aurait sa part. Et tout le monde était parti, qui avec des coupe-coupe et des grands couteaux, qui avec des haches, pour les os, qui avec des paniers. Quelques-uns même n'avaient pas mangé. Il y aurait là-bas tellement de

viande ! C'était un solitaire, une bête énorme. Il nous fit courir toute la journée, à travers les fourrés épineux, sur les collines de pailloles, au fond des ruisseaux boueux. Et nous revînmes bredouilles. Mais il avait été blessé, soit la veille, soit dans la journée, par les balles que nous lui tirions. Et l'on trouva sa carcasse, dans un bas-fond, quelques semaines plus tard. Du moins, c'est ce que l'on disait.

J'ai donc beaucoup chassé, pour apprendre l'annamite. Plus tard, j'ai chassé pour chercher des Fougères, puis pour chercher des Coléoptères. Ces plantes, ces bestioles, on les trouve surtout dans des régions où il y a du gibier, et des bêtes plutôt dangereuses : ours, panthères, tigres. Il est bon d'avoir un fusil sous la main. C'est en grattant des amas de feuilles sèches pour y trouver des Coléoptères, que je tuai la seule biche que j'ai abattue dans ma vie. J'ai encore dans les yeux, après près de quarante ans, son regard larmoyant. Je vois aussi le regard de reproche que me lançait, avant de mourir, un pauvre canard que j'avais tué, un jour, dans les petits étangs de la dune. Aussi, il y a bien longtemps, bien longtemps, que je n'ose plus viser une bête, un oiseau.

J'ai vu là, tout de même, en chassant, un des plus beaux spectacles que l'on puisse admirer. Nous étions partis à la chasse, avec un confrère, toujours dans les environs de la petite chrétienté. Nous nous étions séparés. Lui, dans toute sa matinée, avait aperçu un seul sanglier. Moi, j'ai vu quatre bandes de bœufs sauvages, de vingt à trente têtes chacune, dans un espace de cinq à six kilomètres de longueur. La bande est en train de paître tranquillement au fond d'une dépression, on s'avance, on tire — on manque, car je ne suis pas habile tireur —, la bande part au galop, fait deux ou trois cents mètres, s'arrête et vous fait face, rangée en demi-cercle. Vraiment, le spectacle est imposant.

Et tout cela, pour apprendre l'annamite.

Je ne saurais le répéter assez. L'annamite ne s'apprend pas, assis à un bureau, un livre ou une feuille de papier sous les yeux, un répéteur à vos côtés. L'annamite s'apprend en parlant, en vivant avec les gens, en recherchant toutes les occasions d'apprendre de nouveaux mots, d'employer le vocabulaire que l'on a déjà appris, d'entendre les gens et de prononcer comme eux.

Chasseurs, profitez de vos randonnées pour apprendre l'annamite !

(A suivre.)

Avant-port en eau profonde en baie d'Along

par S. MEUNIER

LES dernières années du XIX^e siècle — qui sont celles de la naissance du port de Haiphong — ont vu s'opérer une transformation radicale du matériel de navigation maritime et cette évolution s'est poursuivie sans interruption jusqu'à nos jours.

Aux anciens bateaux de dimensions modestes, peu ménagers de leur temps, se sont substitués des navires de plus en plus rapides, de plus en plus grands, toujours pressés.

La progression des dimensions des navires, qui intéresse directement les ports et chenaux maritimes, a été plus spécialement marquée pour les paquebots des lignes transatlantiques, dont les plus grands ont atteint — et même dépassé — une longueur de 300 mètres et un tirant d'eau de 11 mètres. Quoique moins spectaculaire sur les autres lignes, cette progression n'en a pas moins eu un caractère très général et pour l'Extrême-Orient, les statistiques du canal de Suez sont particulièrement éloquentes : depuis la mise en service du canal, le tonnage net (1) moyen des bateaux qui l'ont fréquenté a plus que sextuplé : de 900 tonneaux en 1870, il est passé à 2.830 en 1900, à 3.940 en 1913 et à 5.500 dans les dernières années.

Parallèlement, l'augmentation des tirants d'eau obligeait la Compagnie à porter la profondeur du canal, qui était de 8 mètres à l'origine, à 10 mètres en 1908, à 12 mètres en 1930 et à 13 mètres en 1937.

Cette course à l'accroissement des dimensions ne semblait pas prête à se ralentir avant la guerre actuelle et les navires de commerce en construction dans le monde au 1^{er} juillet 1939 avaient un tonnage moyen sensiblement double de celui des navires en service.

★★

Ces transformations rapides des navires ont eu des répercussions profondes sur les dispositions et le développement des ports maritimes,

(1) Nous rappelons ci-après les différentes manières de compter le tonnage d'un navire :

La jauge brute mesure, à quelques soustractions près, la capacité totale du navire ;

La jauge nette mesure la capacité affectée à l'embarquement des marchandises et au logement des passagers. Elle s'exprime, ainsi que la jauge brute, en tonneaux de 2 m³ 830.

Le port en lourd est le poids des marchandises que peut transporter le navire.

Le déplacement est le poids total du navire.

Port en lourd et déplacement s'expriment en tonnes.

Pour un cargo, le nombre qui exprime la jauge nette est sensiblement la moitié de celui qui exprime le port en lourd et il varie entre le tiers et le quart de celui qui exprime le déplacement.

qui se sont trouvés mis dans l'obligation d'accroître constamment les profondeurs de leurs rades et de leurs chenaux d'accès, en même temps que de procéder à la construction d'ouvrages et à l'installation d'outillages de plus en plus importants. La rapidité de la progression des dimensions des navires a souvent été telle que des ouvrages se sont trouvés démodés avant d'avoir servi.

Pour les ports extérieurs baignés directement par la mer, l'adaptation a pu se faire en général sans trop de difficultés. C'est ainsi que Marseille a pu étendre ses installations le long de la côte et substituer à l'ancien bassin sans fonds du vieux port des ouvrages de plus en plus importants jusqu'à ceux du bassin Mirabeau actuellement en construction, qui doit offrir des profondeurs d'eau de 12 mètres et plus sous le zéro.

Pour les ports intérieurs situés en rivière loin des embouchures, et dont l'emplacement avait été en général choisi en raison de la facilité de leurs communications avec l'intérieur, l'adaptation a été plus difficile et a dépendu étroitement des dispositions plus ou moins favorables offertes par la nature à l'accroissement des profondeurs.

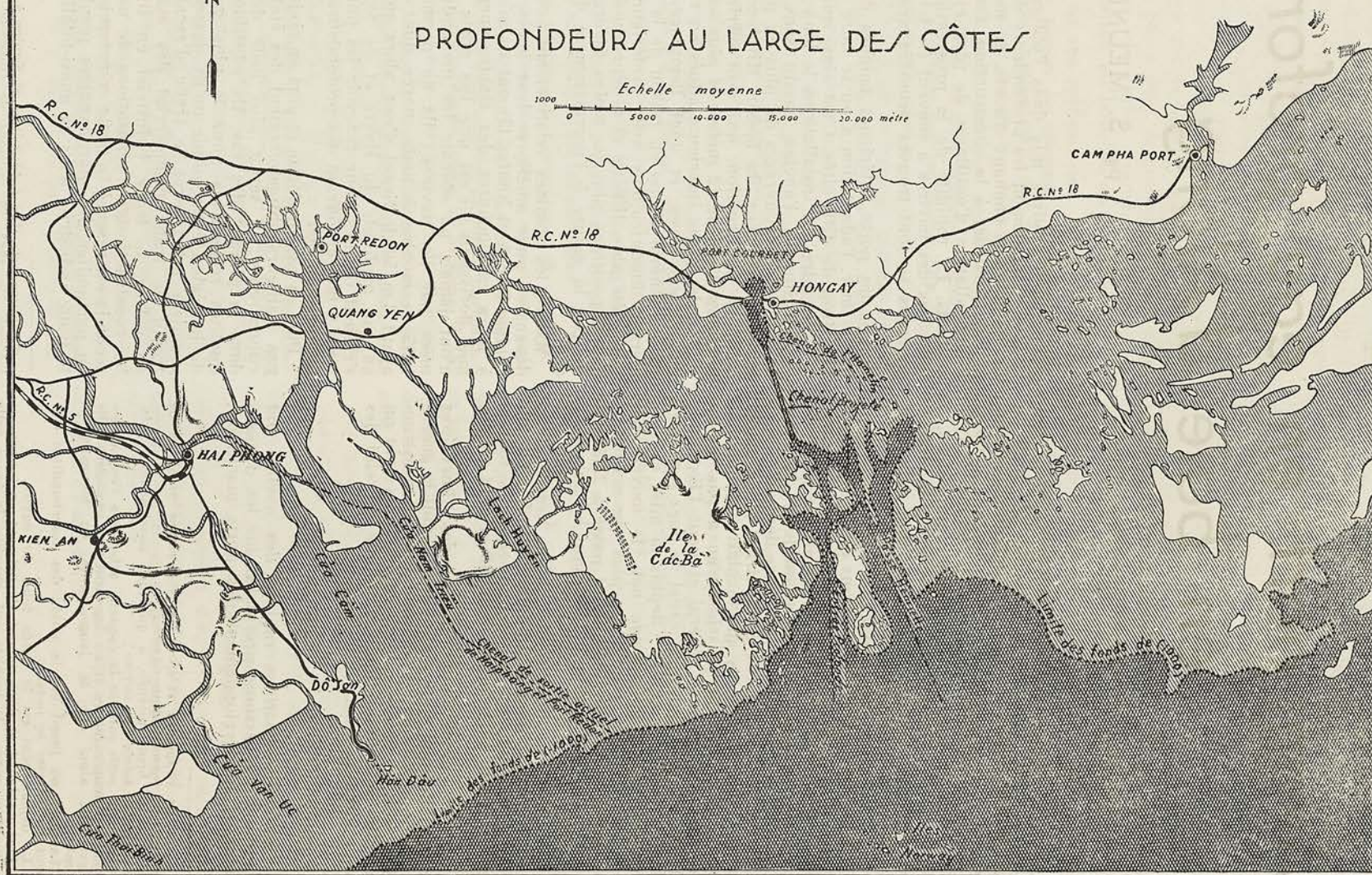
Malgré les sommes relativement considérables dépensées pour améliorer leur accès, des ports comme Rouen et Nantes (2) ont vu se développer à leurs embouchures des établissements maritimes florissants : c'est que ces ports en rivière n'ont jamais pu obtenir les profondeurs réclamées par les navires : ils ne permettaient en 1935 la montée à toute marée que de bateaux ayant 6 m. 50 de tirant d'eau, alors que les ports en eau profonde du Havre et de Saint-Nazaire s'étaient outillés pour recevoir les plus gros navires à flot, en offrant des profondeurs de 13 mètres à basse mer.

Port en eau profonde et port en rivière ne sont pas d'ailleurs obligatoirement des établissements concurrents ; il serait plus juste de dire que dans la plupart des cas, ils additionnent leurs qualités respectives pour le plus grand profit de la région économique qu'ils desservent : aux premiers est réservé le trafic d'escale et d'entrepôt, le trafic commercial des marchandises de valeur, le trafic industriel en liaison avec les constructions et réparations de navires. Aux seconds est réservé le trafic commercial divers et en particulier des marchandises pondéreuses, et le trafic industriel dans sa quasi-totalité.

(2) Rouen est situé à 60 milles et Nantes à 30 milles de la mer. En 1913, 70 millions de francs-or avaient déjà été dépensés pour l'amélioration des profondeurs de la Seine à l'aval de Rouen et plus de 50 millions pour la Loire à l'aval de Nantes.

PORTS DU TONKIN

PROFONDEURS AU LARGE DES CÔTES



Ces différences de fonction sont mises en évidence par la comparaison des chiffres des trafics de ports tels que Le Havre et Rouen : alors que le premier a un mouvement de navigation annuel de 22 millions de tonneaux de jauge nette, double de celui du second, c'est la proportion inverse qu'on constate dans le trafic marchandises qui atteint 9 millions de tonnes pour Rouen, et sensiblement la moitié pour le Havre.

On peut ajouter que si le Havre n'existait pas ou ne s'était pas développé, le trafic de Rouen n'aurait augmenté que dans une très faible proportion ; ce sont les ports voisins de Saint-Nazaire et de Cherbourg qui auraient bénéficié de la majeure partie de son activité.

★★

Ainsi les ports, depuis un demi-siècle, ont vu leur technique et leur économie bouleversée par les exigences du matériel de navigation maritime et le souci des profondeurs à obtenir.

Le rappel de cette évolution ne semble pas inutile quand on examine la situation et l'avenir maritime du Tonkin.

★★

A l'exception des exportations de charbon, tout le trafic maritime du Tonkin est assuré par le port de Haiphong.

Situé à 20 milles de la mer sur le « Cua-Cam », à l'emplacement choisi en 1873 par l'explorateur Jean Dupuy en raison de sa proximité de Hanoi et de sa situation privilégiée au point de convergence des voies fluviales du delta, Haiphong n'a pas échappé aux vicissitudes de la plupart des ports en rivière.

Il a, lui aussi, cherché à s'adapter à la progression des dimensions des navires et fait des dépenses relativement considérables pour améliorer les profondeurs de sa rade et surtout de ses accès : achat de deux dragues marines, de sept porteurs à vapeur et du matériel de servitude ; dragage total depuis l'origine de 50 millions de mètres cubes environ.

Les travaux effectués ont permis tout d'abord, au début du siècle, une amélioration très notable des profondeurs minima offertes à la navigation qui, de 1 m. 80 sous le zéro, ont été portées à 3 m. 50 en 1902, puis à plus de 5 mètres quelques années après. Suffisant pour l'époque, ce résultat a permis un développement rapide de Haiphong et de ses annexes.

Par la suite, et spécialement depuis 1920, une nouvelle amélioration a été cherchée et intensifiant les dragages et, jusqu'en 1930, les profondeurs ont varié entre 5 m. 60 et 6 mètres.

Mais depuis une dizaine d'années, et malgré l'augmentation constante du cube des dragages, la profondeur minimum obtenue chaque année n'a dépassé qu'exceptionnellement 5 m. 20. La situation allait en empirant dangereusement, particulièrement dans la rade et le chenal du Cua-Cam, et même avec l'importance qu'ils avaient atteint (2 millions de mètres cubes en moyenne, soit près de 2 m³ dragués pour une tonne de marchandise manipulée) les dragages risquaient de devenir inopérants à brève échéance.

Ce n'était plus alors la question de l'amélioration du port qui se posait, mais bien celle de son existence même menacée par l'augmentation alarmante des colmatages, et, si on voulait maintenir cet établissement maritime, il fallait chercher à enrayer cette progression.

C'est pourquoi, l'Amiral Decoux décidait, le 15 décembre 1941, d'exécuter les travaux de Sept-Pagodes (3) qui s'attaquent à la cause même des difficultés : en détournant de Haiphong la plus grande partie des alluvions provenant de l'amont, ils réduiront dans une forte proportion l'envasement du port.

★★

Mais, malgré les efforts réalisés dans la lutte contre l'envasement, Haiphong n'a pas pu porter ses caractéristiques maritimes à la hauteur de ses besoins.

Depuis de nombreuses années, seuls les bateaux calant moins de 7 mètres, peuvent y monter tous les jours sans difficultés. Pour les navires d'un tirant d'eau plus élevé, l'accès est impossible en période de morte eau et la date et l'heure de l'entrée ou de la sortie du port doivent être choisies en fonction de la hauteur de la marée. Enfin, les navires d'un tirant d'eau supérieur à 8 m. 50 ne peuvent pas toucher Haiphong.

La gêne pour la navigation due à cette insuffisance des profondeurs est augmentée par le caractère de la marée qui, au lieu d'être semi-diurne comme sur la plupart des côtes et en particulier comme à Saigon, est diurne, en sorte que le maximum de hauteur d'eau ne se produit qu'une fois par vingt-quatre heures.

Aussi Haiphong est-il surtout fréquenté par des petites unités : sur 500 bateaux qui le touchaient en moyenne chaque année avant la guerre, cent seulement avaient un tirant d'eau supérieur à 7 mètres. Il ne pouvait pas recevoir les bateaux de la ligne d'Extrême-Orient tels que l'*André-Lebon*, l'*Aramis*, le *Félix-Roussel*, et seulement avec difficultés, et en ne tolérant qu'un chargement réduit, les autres paquebots et cargos long-courriers des lignes françaises qui calent tous plus de 8 mètres en charge. Enfin, les cargos ordinaires sont souvent astreints à de longs délais de stationnement afin d'attendre le jour et l'heure de la marée qui leur permet de sortir du port.

Cette situation entraîne une conséquence à priori évidente : le bateau qui ne peut pas venir à Haiphong décharge ou prend sa marchandise dans le port le plus proche auquel il peut accéder et c'est le cabotage qui assure la liaison.

C'est ce que font ressortir la comparaison des trafics de la navigation des ports de Saigon et de Haiphong et l'examen, pour les différentes années, du tonnage moyen des bateaux qui les touchent : on constate d'abord pour ces deux ports, depuis le début du siècle jusqu'en 1930, une progression sensiblement parallèle, puis dans les dix dernières années, un arrêt marqué à Haiphong où le tonnage moyen reste sensiblement constant aux environs de 2.000 tonneaux de jauge nette, alors qu'à Saigon (4) il poursuit son augmentation et atteint 3.200 tonneaux en 1939.

Plus de la moitié des navires qui touchaient Saigon avant la guerre avaient un tonnage moyen supérieur à 3.000 tonneaux, alors qu'à Haiphong il n'y en avait que le quart.

Ainsi s'accomplissait sous nos yeux la prophétie que l'ingénieur Renaud (5) avait faite en 1886 : Haiphong, n'ayant pas pu s'adapter à temps

(3) Voir la revue *Indochine* n° 91 du 28 mai 1942.

(4) Saigon peut recevoir tous les jours des bateaux de 9 m. 30 de tirant d'eau.

(5) *Les Ports du Tonkin*, par J. Renaud, p. 17. Librairie militaire de Baudouin et C^{ie}, 1886.

aux exigences du matériel maritime, tendait à devenir un port de cabotage, tributaire des ports voisins mieux outillés.

★★

Les conséquences économiques de cette situation peuvent être lourdes : avec l'augmentation des frets, c'est la paralysie pour certaines natures de commerce ou d'industrie qui ne peuvent vivre ou prospérer que dans des limites étroites de prix de revient. C'est ensuite tout le manque à gagner résultant de la suppression de l'activité qu'entraînent le mouvement et le fonctionnement d'un grand port.

Or, situé respectivement à des distances de 810 milles et de 500 milles des deux ports les plus voisins Saïgon et Hongkong, desservant un arrière-pays qui offre un mouvement commercial et industriel déjà très notable, relié en outre à la Chine, le port du Tonkin a toutes les raisons d'avoir un trafic maritime propre sans assujettissement aux ports voisins.

Sans doute, de par sa situation géographique au fond d'un golfe, ce port ne présente pas des avantages évidents, comme ceux de la baie de Cam-Ranh par exemple, pour attirer le trafic d'escale. Le trafic d'entrepôt également ne pourra que s'y développer lentement en raison des positions déjà acquises par ses concurrents. Mais il doit être à même d'assurer sans intermédiaires tout le trafic commercial, industriel et de transit qui lui est garanti par l'arrière pays qu'il dessert.

Il faut lui en donner les moyens, et cette condition est à mettre à la base du développement du Tonkin pour l'avenir.

★★

Quels sont les besoins à satisfaire pour atteindre ce but ?

D'une manière immédiate, et comme l'avait déjà fixé en 1930 la Commission Perrier de Rouville, il faut donner au Tonkin la possibilité de recevoir tous les jours les bateaux de 9 mètres de tirant d'eau et par conséquent prévoir une rade à (— 10,00) et des chenaux d'accès à (— 7,50).

Ce besoin risque de devenir impérieux dès la fin de la guerre actuelle, alors que la raréfaction du tonnage disponible rendra les bateaux plus exigeants et les détournera, plus encore qu'auparavant, des ports mal outillés pour les recevoir. On peut d'ailleurs prévoir pour ces bateaux une augmentation marquée du tonnage moyen analogue à celle qu'on a constatée après 1918.

Par la suite, il est probable qu'apparaîtra très vite la nécessité d'avoir un chenal d'accès d'une profondeur supérieure à 7 m. 50 permettant aux gros bateaux l'entrée et la sortie du port aux différentes heures de la journée, sans être obligés de subir un retard de vingt-quatre heures pour attendre la pleine mer.

Enfin, pour l'avenir, et sans chercher à faire le prophète, l'expérience des dernières années indique la nécessité d'être outillé de manière à pouvoir faire face, dans un délai réduit et avec des dépenses limitées, à toutes nouvelles exigences de la navigation maritime, exigences suscep-

tibles de concerner aussi bien les profondeurs que les ouvrages d'accostage et de réparation.

Ces conditions ne peuvent pas être satisfaites à Haiphong.

Pour ce port en effet, c'est sur une longueur de plus de vingt kilomètres de chenaux d'accès que devraient porter les travaux d'approfondissement.

Si on peut escompter obtenir assez facilement des résultats durables dans la partie fluviale, grâce aux effets des travaux de Sept-Pagodes, il n'en est pas de même dans la partie maritime où l'aménagement à travers la barre d'un chenal profond présentera toujours de sérieuses difficultés.

Pour arriver à un premier stade, relativement modeste, dans l'amélioration générale des profondeurs des chenaux, il faudrait dans tous les cas envisager des travaux coûteux — et d'une importance très supérieure à celle des travaux actuellement en cours à Sept-Pagodes —, avec un délai qu'on peut estimer au minimum à une dizaine d'années.

Tout nouveau pas en avant dans cette voie demanderait par la suite de nouveaux et importants délais, et des dépenses considérables.

De même que pour les chenaux d'accès, la rade elle-même, qui n'offre actuellement au pied des appointements que des fonds variant entre 3 et 6 mètres, ne pourrait être notablement approfondie et suffisamment élargie en vue du stationnement et des évolutions des gros bateaux qu'après transformation des ouvrages existants.

Il faut en prendre son parti et ne pas accepter que les difficultés dues aux conditions naturelles défavorables de l'emplacement du port de Haiphong puissent compromettre le développement du Tonkin dans l'avenir.

Comme on l'a fait dans les autres pays où se sont présentées des difficultés analogues, il faut envisager la solution d'un avant-port en eau profonde et, tout en cherchant à maintenir et même à améliorer le port en rivière existant, — et c'est là le but des travaux de Sept-Pagodes — aménager un emplacement, relié à Haiphong par voie fluviale, et présentant les conditions requises au point de vue maritime et en premier lieu celles concernant les profondeurs.

★★

Où construire cet avant-port ?

Quand on n'examine la carte hydrographique du golfe du Tonkin, on ne peut manquer d'avoir une première impression assez pessimiste. Nulle part les grands fonds du large ne s'avancent jusqu'à toucher le rivage :

À l'ouest, règne la barre élevée du Fleuve Rouge avec son redoutable alluvionnement.

À l'est, on trouve de meilleurs fonds, insuffisants cependant, et aucun chenal n'offre, depuis la mer jusqu'à la côte, des profondeurs naturelles de plus de 6 mètres. D'ailleurs, au delà de Port-Courbet, les difficultés de communication terrestre avec le centre du Tonkin constituent un sérieux obstacle à l'établissement d'un avant-port.

C'est au centre que la situation semble être la plus favorable avec la nette échancrure formée par la passe Profonde et la passe Henriette qui permet d'accéder par des fonds de plus de 13 mètres au mouillage de la Noix. Mais ce mouillage

est séparé des grands fonds qui existent près de la côte à Port-Courbet par le plateau sous-marin à la cote (—2,00) qui règne sur toute l'étendue de la baie d'Along, et où les formations géologiques environnantes peuvent faire redouter l'existence de bancs rocheux.

Faut-il renoncer et conclure que les côtes du Tonkin ne présentent aucun emplacement favorable pour l'établissement d'un avant port en eau profonde ? Non. Une question aussi importante mérite un examen plus attentif. Des précisions avec des chiffres, s'imposent : dès septembre 1940, l'Amiral Decoux ordonnait de procéder à des études dans la région de la baie d'Along, et les résultats obtenus, tout en justifiant cette décision, ont dépassé tous les espoirs.

La mise au point par les ingénieurs du port d'un appareil de sondage approprié à ces recherches a permis d'étudier rapidement le sous-sol de la baie : en quelques mois, huit cents trous de sonde ont été forés ; aucun n'a décelé la présence de rocher. Les fonds sont constitués par une vase marneuse consistante surmontant une couche d'argile compacte située à des profondeurs variables.

Aucune difficulté n'existe donc pour relier directement les fonds de Port-Courbet à la mer. Le coût même des travaux est relativement minime : le cube à enlever pour établir un chenal de 80 mètres de largeur au plafond à la cote (—7,50) est de 2.400.000 m³, soit sensiblement le cube actuellement dragué pour l'entretien de la rade et des chenaux d'accès de Haiphong pendant une seule année.

Enfin, le chenal de la baie d'Along, comme on l'a établi par des études ultérieures, ne réclame pas de travaux d'entretien.

Ainsi, cette région apparaît comme étant la seule, sur les côtes du Tonkin, qui remplisse la condition primordiale exigée relative aux profondeurs.

★★

Une fois obtenus ces premiers résultats, à la vérité essentiels, les études ont été poursuivies d'une manière systématique.

En baie d'Along, on a déterminé la teneur des eaux en matières solides, les conditions de colmatage des fonds, l'intensité et la direction des courants.

La teneur des matières en suspension, faite à l'époque la plus défavorable, a été trouvée, en moyenne, égale à 55 grammes par mètre cube d'eau. Cette teneur est à comparer avec celle des eaux du Fleuve Rouge qui atteint à la même époque, qui est celle des crues, 3.000 et même 3.500 grammes par mètre cube : l'île de la Cac-Ba est bien l'écran qui limite le delta du Fleuve Rouge vers l'Est et qui empêche toute progression des alluvions au delà.

Le dragage d'une fosse de 4 mètres de profondeur dans l'emplacement du futur chenal a permis de constater la parfaite tenue des fonds qui, dans l'espace de plusieurs mois, n'ont varié que de quelques centimètres alors que dans les régions du delta exposées aux alluvionnements, une telle fosse aurait été colmatée en quelques semaines.

Enfin, les mesures de direction des courants dans la baie ont permis de choisir l'emplacement du futur chenal, qu'il est possible d'incliner plus ou moins par rapport à la direction nord-sud,

de manière à offrir aux navires des courants traversiers aussi réduits que possible : les vitesses maxima sont d'ailleurs faibles et inférieures à 1,5 nœud. Dans la région de l'entrée de Port-Courbet où les conditions d'évolution des bateaux sont les mêmes qu'en rivière, elles atteignent 3 nœuds.

La baie de Port-Courbet elle-même a été plus spécialement étudiée en vue de déterminer les possibilités qu'elle offre pour la construction d'ouvrages portuaires.

Outre les sondages de surface effectués dans toute la baie, qui ont d'ailleurs montré, par comparaison avec des cartes anciennes, l'absence de colmatage de la baie, des sondages en profondeur ont déterminé sur tout son pourtour la nature du sol et la cote des terrains de fondation utilisables.

Au-dessous des fonds vaseux, on trouve partout le rocher, en pente vers le centre de la baie, surmonté d'une couche d'argile dure d'épaisseur variable. La courbe (—10,00) du rocher est à une distance du rivage qui varie entre 150 et 300 mètres.

Cette région offre donc toutes facilités pour le tracé et pour la construction des ouvrages modernes les plus lourds. En particulier, l'établissement de grandes formes de radoub, qui compte parmi les réalisations les plus difficiles dans l'art de l'ingénieur, s'y présente d'une manière exceptionnellement favorable : en plus de la présence de rocher comme terrain de fondation, la couche d'argile dure et imperméable qui le recouvre permet l'ancrage en sécurité de batardeaux suffisamment résistants, et par conséquent, la construction de telles formes à ciel ouvert, c'est-à-dire dans les conditions les plus économiques et les plus sûres.

Signalons encore les mesures concernant la vitesse et la direction des vents : faites à deux hauteurs différentes, les unes peu au-dessus du niveau de la baie, les autres sur le mamelon le plus voisin, à 40 mètres de hauteur, ces mesures, par leur comparaison, fournissent des indications sur la valeur de l'abri offert aux bateaux par les collines voisines : pour les vents les plus violents qui sont ceux du nord et du nord-est, les vitesses observées au niveau de la baie sont de l'ordre de la moitié de celles observées sur la hauteur.

★★

A tous ces résultats éminemment favorables s'ajoutent ceux des études faites en prévision des exigences de l'avenir : quelque considérables que puissent être ces dernières, elles peuvent aisément recevoir satisfaction à l'emplacement choisi :

Au point de vue du trafic, les plans d'eau qui s'étendent de part et d'autres de l'entrée de Port-Courbet ont une superficie de 200 hectares à la cote (—10,00) et de 500 hectares à la cote (—6,00) : d'après les proportions communément admises pour l'exploitation des ports, une telle superficie correspond à la possibilité d'un trafic de plus de 50 millions de tonnes de jauge nette (trafic maximum de Haiphong : 3 millions. Trafic de Marseille : 30 millions).

On peut installer à l'intérieur de la baie et, comme on l'a vu, avec le maximum de facilité technique, des darses et des môles offrant une longueur de quais de plus de 20 kilomètres. La forme en éventail de la baie permet en outre,

d'une manière quelque peu analogue à celle du port de Gênes, de tracer ces ouvrages en vue d'assurer le maximum de facilités pour les évolutions des navires aussi bien que pour le raccourcissement des voies ferrées.

Un tel développement de quais représente la possibilité d'un trafic qu'on peut estimer à 15 millions de tonnes environ de marchandises par an (trafic maximum de Haiphong et Port-Redon : 1.700.000 tonnes. Trafic de Marseille : 4 millions. Trafic de Rouen, premier port de France : 9 millions).

Les ouvrages peuvent d'ailleurs être étendus dans la baie d'Along, au sud de Port-Courbet, d'une manière pratiquement indéfinie.

**

La question des accès a fait également l'objet d'études complémentaires et spécialement intéressantes : nous avons vu que l'accès à Port-Courbet, assuré depuis la mer jusqu'au mouillage de la Noix, c'est-à-dire sur la plus grande partie du trajet, par des fonds de 13 mètres, comporte ensuite le passage à travers le plateau sous-marin de la baie d'Along.

La navigation peut-être assurée en sécurité en draguant à travers ce plateau un chenal de dimensions réduites. Ce dernier devra ultérieurement être approfondi et élargi le plus possible en vue des besoins de la navigation dans l'avenir.

Peut-on obtenir ces résultats sans dragages ?

Les conditions spéciales à la baie d'Along qui se présente sous la forme d'un vaste bassin à moitié fermé par des îles, où joue la marée, et l'examen des phénomènes d'affouillement communs à toute la région nord-est du golfe du Tonkin ont conduit à envisager la possibilité de se servir de l'action d'érosion des courants de marée pour creuser le sol.

En complétant par la construction de digues la fermeture déjà partielle de cette baie, on crée un vaste bassin d'une superficie de 10.000 hectares, en communication avec la mer par une ouverture de la largeur convenable, ménagée dans la région du chenal. Le jeu de la marée provoque dans cette dernière des courants qui, s'ils ont une vitesse suffisante, arrivent à affouiller le terrain.

On aura une idée de la puissance du phénomène si on précise que le remplissage ou le vidage d'un tel bassin correspond à la circulation dans le chenal de 200 millions de mètres cubes d'eau en moyenne, ce qui correspond au double du débit d'un fleuve de l'importance du Cuacam.

Par suite du calme des eaux et des faibles profondeurs de la baie, la construction des digues est un travail facile et relativement peu onéreux, estimé à deux millions de piastres.

Afin de préciser les conditions d'application de ce projet, il fallait toutefois déterminer la vitesse d'érosion des terrains en place qu'il était possible d'obtenir par l'action des courants de l'eau qui les surmonte, compte tenu des vitesses à ne pas dépasser pour la navigation.

Pour faire cette étude, on a réalisé le phénomène à une échelle réduite en barrant partiellement l'entrée d'une petite baie de l'île de la Cac-Ba, d'une superficie de 140 hectares. On a ainsi constaté que le sol vaseux de la région, malgré son manque de dureté dans ses couches superficielles, présente cependant une résistance assez

grande à l'érosion et que son affouillement demande des vitesses de l'ordre de 1,5 mètres seconde ou 3 nœuds, l'allure de l'approfondissement étant alors de 10 centimètres par mois environ.

Un approfondissement de plusieurs mètres demande donc dans ces conditions plusieurs années.

Cette étude a permis de fixer les modalités d'application du projet et d'envisager les étapes suivantes pour l'établissement des accès de Port-Courbet à la mer à travers la baie d'Along.

Un chenal de dimensions réduites est d'abord réalisé par dragages en vue de permettre dans un court délai l'accès des bateaux d'un tirant d'eau donné.

Les digues de fermeture de la Baie sont ensuite établies de manière à provoquer, sans autres dépenses ultérieures, un approfondissement et un agrandissement continus du chenal.

**

Ainsi, toutes les conditions que cherchent le marin et l'ingénieur se trouvent réunies à Port-Courbet qui présente, au point de vue technique portuaire, des qualités qu'on peut qualifier d'exceptionnelles pour l'établissement d'un port en eau profonde.

Située à 60 kilomètres de Haiphong par la route, à 32 milles par voie fluviale, facile à relier par chemin de fer avec les lignes existantes, cette baie représente en quelque sorte une richesse naturelle dont le Tonkin a besoin et qui doit être mise en valeur pour assurer son développement économique.

En présence de ces résultats, l'Amiral Decoux a décidé de commencer dès 1943 les premiers travaux de construction d'un avant-port comprenant :

Deux postes à quai à (— 10,00) pour grands navires ;

Une darse à chalands à (— 4,00) ;

Un terre-plein de dix hectares.

Ces travaux sont estimés à deux millions de piastres et peuvent être exécutés dans un délai de vingt mois. Ils n'utilisent que des matériaux et des appareils dont dispose l'Indochine.

Après réalisation de quelques travaux complémentaires de superstructure, ces ouvrages permettront le transbordement des marchandises — et leur stationnement éventuel sous magasin — pour les navires qui ne peuvent pas toucher Haiphong. Ils pourront également être utilisés pour le stockage et la manutention des charbons des mines de la région.

Des détails seront donnés dans un article ultérieur sur ces travaux, ainsi que sur les études qui se poursuivent en baie d'Along.

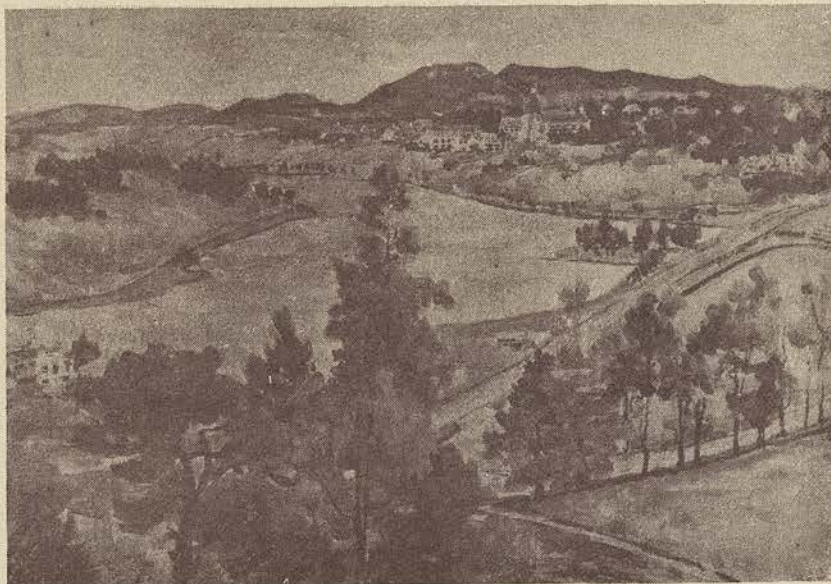
**

Le port en eau profonde du Tonkin va ainsi prendre naissance. Nous sommes persuadés qu'un brillant avenir lui est réservé : il répond déjà à un besoin, et la progression des échanges par voie maritime ne peut que s'accroître pour un pays neuf comme l'Indochine, qui, par cette réalisation, marquera une fois de plus sa foi dans ses destinées.



Le Port de Hongay

L'EFFORT FRANÇAIS = EN INDOCHINE =



D
A
L
A
T

par A. BERJOAN.

LE DALAT ACTUEL

*Vue sur le lac de la terrasse
du Langbian Palace*

UNE piste de terre façonnée par le pied des passants, une mer de collines herbeuses venant battre les pieds du majestueux massif du Lang-bian, quelques cases çà et là, tel était Dalat à la fin du siècle dernier.

En 1942, une belle et riante cité aux vastes avenues, aux villas élevant leurs lignes sobres et élégantes au milieu de jardins de fleurs et de verdure, s'offre à nos yeux, enserrant d'une ceinture éclatante un lac aux eaux sombres, là où cinquante ans plus tôt, il n'y avait que le silence sur une terre presque déserte.

★★

L'histoire de Dalat est courte mais combien suggestive. Elle est celle de l'effort français sur ce coin de terre d'Asie qui, de rien, a su faire naître une des plus belles cités d'altitude. Œuvre spécifiquement française, Dalat voulue et réalisée par le Gouvernement général porte la marque du génie français, dans l'architecture de ses édifices, dans l'ordonnance harmonieuse et variée des lignes de sa cité.

Le 21 juin 1893, le docteur Yersin, au débouché de la forêt du Lang-bian, est frappé par la beauté des sites qui s'étalent devant lui : un immense plateau, parcouru par des troupeaux de cerfs, les monts du Lang-bian comme fond de toile. Ils pressent, en cet instant, le destin de cette région. M. le Gouverneur Général Doumer fut le réalisateur de cette idée. A la fin de l'année 1897, sollicité par lui, le docteur Yersin suggère d'installer à Dalat-Dankia le sanatorium qu'il veut établir. Dalat naquit de cette rencontre. En 1898, une sta-

tion est créée à Dankia. En 1899, le Président Doumer vient lui-même reconnaître la région et accorde immédiatement les crédits indispensables. Le futur sanatorium est déplacé vers l'emplacement actuel de Dalat.

Une dizaine de chalets en bois s'édifient. C'est l'ébauche de la ville actuelle, qui suit l'ancienne piste moi établie en ligne de crête, à une altitude moyenne de 1.500 mètres.

M. Doumer parti, Dalat sommeille jusqu'en 1915. Le Gouverneur Général Roume décide de la tirer de sa torpeur. Le développement de la ville est lié à l'amélioration des voies d'accès. On va pousser voie ferrée et routes. Les capitaux manquent. Le Gouvernement général y supplée. Il fait édifier le premier hôtel, les établissements les plus importants, autour desquels les maisons particulières viennent par la suite se grouper. L'effort du Gouvernement général se poursuit les années suivantes, d'une manière continue, obstinée, tenace, malgré les difficultés, les critiques, les crises financières.

En 1920, la route venant de Phan-rang par le col de Bellevue parvient à Dalat. En 1932, celle de Saigon par le col de Blao est ouverte à la circulation. Les travaux du chemin de fer à crémaillère commencés en 1920 sont achevés en 1933. La gare est terminée en 1938.

L'essor de Dalat suit le perfectionnement et la multiplication des voies d'accès. Les premières maisons en maçonnerie ont été construites à partir de 1920. De beaux quartiers se créent au sud, au sud-est et à l'ouest du lac. La population annamite afflue vers le nouveau centre et s'établit dans les quartiers du nord-

LE FUTUR CENTRE DE DALAT

Au premier plan :

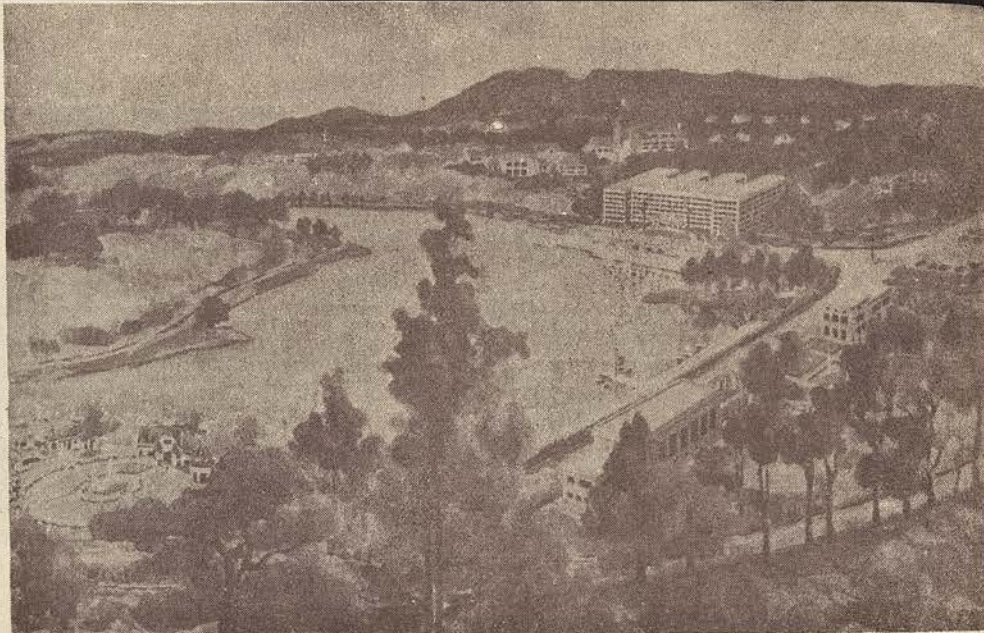
Le Casino, le Cercle, les jardins.

Au second plan :

Les Bureaux du Gouvernement Général
et le parc à autos.

Au troisième plan :

Le Lycée Yersin.



ouest. L'Armée et la Marine créent de vastes camps de repos. Dalat devient une ville scolaire : le lycée est commencé en 1926, l'institution Notre-Dame du Lang-bian en 1934, celles du Sacré-Cœur et des Filles de la Charité en 1940. L'église, commencée en 1931, s'achève en 1942. La cité Amiral-Jean-Decoux, la plus récente des créations, se dresse blanche, nette, au milieu de la verdure, fin 1942.

La croissance de Dalat depuis 1939 a été prodigieuse. La suppression des relations avec l'extérieur, la prolongation des séjours, ont eu pour conséquence de diriger vers elle un flux sans cesse croissant de séjournants. Une masse importante de capitaux inemployés vient y

trouver un investissement.

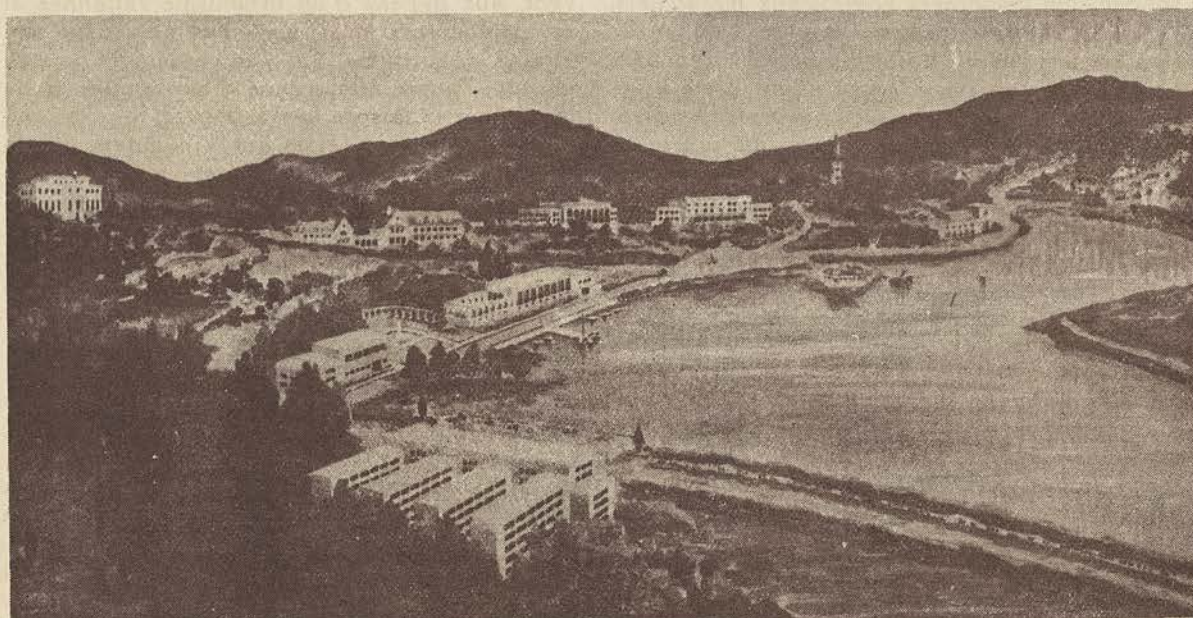
De 1.500 habitants en 1923, la population de Dalat passe à 13.000 en 1940, à plus de 20.000 fin 1942. Une dizaine de chalets en bois existaient en 1920 ; 730 villas sont dénombrées fin 1942. Le nombre annuel des séjournants passe de 8.000 en 1925 à 12.000 en 1940 et 20.000 en 1942.

★★

Un tel accroissement pose de graves problèmes. Le Vice-Amiral Decoux, Gouverneur Général, a voulu, sans plus attendre, qu'ils soient abordés, étudiés et si possible résolus.

LE FUTUR CENTRE DE DALAT (Vue prise du clocher du Lycée Yersin)

Au premier plan : Les Bureaux du Gouvernement Général ; au deuxième plan : Le Casino et le Cercle ; sur la gauche : le Palais du Gouverneur Général et son jardin en terrasse ; dans le fond, de gauche à droite : un nouvel hôtel, le Centre intellectuel, le Langbian Palace l'église.



Il ne s'agit pas de se borner à consolider, maintenir, aménager, il faut encore créer, en se proposant pour but non seulement le Dalat actuel, mais aussi celui de l'avenir : le plus grand Dalat, cité, digne de sa mission, marquée du génie de la France rénovée.

La question des transports est primordiale. L'administration des Chemins de fer s'est dépensée avec une ingéniosité sans cesse renouvelée pour maintenir le débit d'une ligne usant d'un matériel spécial, au niveau de besoins sans cesse croissants. L'accès de la route de Saigon va être amélioré. Huit kilomètres de nouvelles routes permettront d'aborder Dalat par un tracé mieux étudié, aux pentes douces, aux courbes élargies. De nouvelles voies d'accès seront mises à l'étude en attendant leur réalisation, liée à la reprise des relations avec l'extérieur. L'établissement d'une route unissant directement Dalat avec Nha-trang et d'une nouvelle voie ferrée à simple adhérence la reliant avec la grande métropole commerciale du Sud apparaissent comme des nécessités du plus grand Dalat.

La question de la subsistance de la population est fort complexe. Le sol de Dalat a été appauvri par des siècles de « rays » et d'exploitation ruineuse. Avant de pouvoir récolter, il faut refaire de la terre. Seuls les paysans peuvent y parvenir. Français et Annamites se sont trouvés là pour l'entreprendre et réussir. Mais combien de déceptions, d'abandons et de reculs. A l'époque de la facilité, les cultures, à Dalat, ont marqué une régression. Il était plus simple de s'adresser aux cultivateurs de la côte. Le Gouvernement a décidé de remonter la pente. Les grands élevages français sont aidés et soutenus. Une Coopérative vient d'être fondée, qui dispensera engrais aux maraîchers, nourriture aux troupeaux. Ce n'est là qu'un début. La production va être poussée, organisée. Les grands domaines français sont prêts à accroître leur effort. Parallèlement, les cultivateurs annamites s'installent sur de nouvelles terres, les défrichent au prix de durs efforts. Ils y introduisent leurs élevages rustiques. De grands espaces leur ont été réservés, où vont être établis de nouveaux villages. L'exemple du village des maraîchers tonkinois créé par S. E. le Vo-Hiên Hoang-trong-Phu n'est-il pas là pour démontrer ce que l'on peut attendre d'initiatives aussi fécondes ? C'est vers l'organisation de nouvelles communes rurales annamites possédant leurs cadres traditionnels que la Municipalité de Dalat oriente délibérément son action. Leurs paysans assureront un jour non seulement l'alimentation de la Cité, mais pourront exporter leurs produits d'Europe vers l'extérieur. Dalat, a-t-on fait observer, n'est pas une région naturelle d'élevage et de

culture. Est-ce une raison de ne point y tenter ce qu'en d'autres parties de l'Empire, on a réussi : substituer aux marécages, aux déserts, aux plaines infertiles, des terres de riche production. Le résultat n'est point proche. La terre ne récompense l'effort humain qu'à longue échéance. Raison de plus pour ne pas attendre.

L'équipement de la cité est poursuivi. Le Gouvernement général a décidé de mettre en œuvre la force hydraulique de la rivière Da-Dung pour parfaire l'alimentation en électricité de l'agglomération urbaine. Dans un an et demi, l'usine d'Ankroet, utilisant le matériel que possède l'Indochine, permettra de doubler la puissance actuelle. Le barrage fournira même un supplément de force qui pourra être employé pour étendre le réseau d'éclairage, alimenter des stations de pompage pour l'irrigation des zones maraîchères et plus tard organiser un réseau d'électrobus qui, en raison de la grande étendue de la ville — 92 kilomètres de voies actuelles, 140 kilomètres de voies futures — rendra de précieux services. De 800 kw. la puissance sera ainsi portée à 3.000 kw.

Malgré les difficultés de l'heure, la distribution de l'eau est perfectionnée. Trois nouveaux réservoirs sont ou vont être mis en chantier.

★ ★

Dalat est maintenant la plus importante station d'altitude, non seulement de l'Indochine, mais de l'Extrême-Orient. Elle a grandi, il est vrai, d'une manière un peu désordonnée. Le jeu des intérêts particuliers, l'incohérence de certaines initiatives, s'y sont exercés, souvent, aux dépens d'un urbanisme rationnel. Il en est toujours ainsi des villes possédant une vitalité débordante. Le Gouvernement a estimé que l'heure était venue d'harmoniser et de discipliner l'essor de la cité.

Si le docteur Yersin fut l'inventeur de la station, si le Président Doumer en fut le créateur, le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, restera l'organisateur du Dalat actuel, le créateur du Dalat futur. Ayant une vue claire et des erreurs passées et des nécessités présentes, le Gouverneur Général a marqué sa volonté de doter Dalat de cadres harmonieux inspirés d'un urbanisme rationnel, générateur d'ordre et de beauté.

Dès 1940, le Chef de la Fédération décide qu'un plan d'extension et d'aménagement sera dressé, où viendra s'inscrire la cité future. Ce plan est aujourd'hui réalisé et va bientôt recevoir force légale. Il représente un travail considérable où le souci de maintenir s'est allié



Ci-dessus :

Une des trente villas
de la Cité-Jardin
Amiral - Jean - Decoux
bâties en 1942.



Ci-dessous

Vue générale
de la Cité-Jardin Amiral-Jean-Decoux
au début de janvier 1943

à celui de « voir grand ». Certes, Dalat est déjà une cité de belle apparence, présentant des ensembles heureux, de larges perspectives, des quartiers bien construits, mais sa croissance a été trop influencée par la fantaisie de chacun. Elle s'étire sur une mince ligne d'est en ouest, n'a ni corps, ni profondeur. Elle est dépourvue d'un centre actif et apparaît comme invertébrée. Des quartiers provisoires où la population laborieuse annamite vit dans des conditions précaires, nuisent à la tenue de la cité. A tout cela, le plan général apporte des solutions heureuses. Le caractère de Dalat, station d'altitude, cité-jardin, est souligné. La sauvegarde des perspectives et des paysages qui forment l'ornement principal de la ville a été pleinement assurée. On s'est attaché avant tout à résoudre le problème des zones d'habitation de la population annamite laborieuse. De très larges superficies lui ont été réservées. Artisans, commerçants, cultivateurs vont pouvoir s'y fixer en toute sécurité. Ils pourront y recréer l'atmosphère de leurs villages, élever leurs maisons au style traditionnel sur un domaine bien à eux.

Le plus grand Dalat ne se présente plus comme une ligne étirée, mais comme un corps homogène concentré autour de deux axes principaux. Cet ensemble est doté d'un centre situé sur la rive sud du lac où l'activité de la cité future brillera d'un vif éclat. Une préfi-

guration en est donnée ici. Le nouveau marché, les quartiers du commerce, le Casino, les grands établissements hôteliers en forment les pôles d'attraction. Autour de ce centre s'ordonnent les zones d'habitation, les plus luxueuses comme les plus modestes.

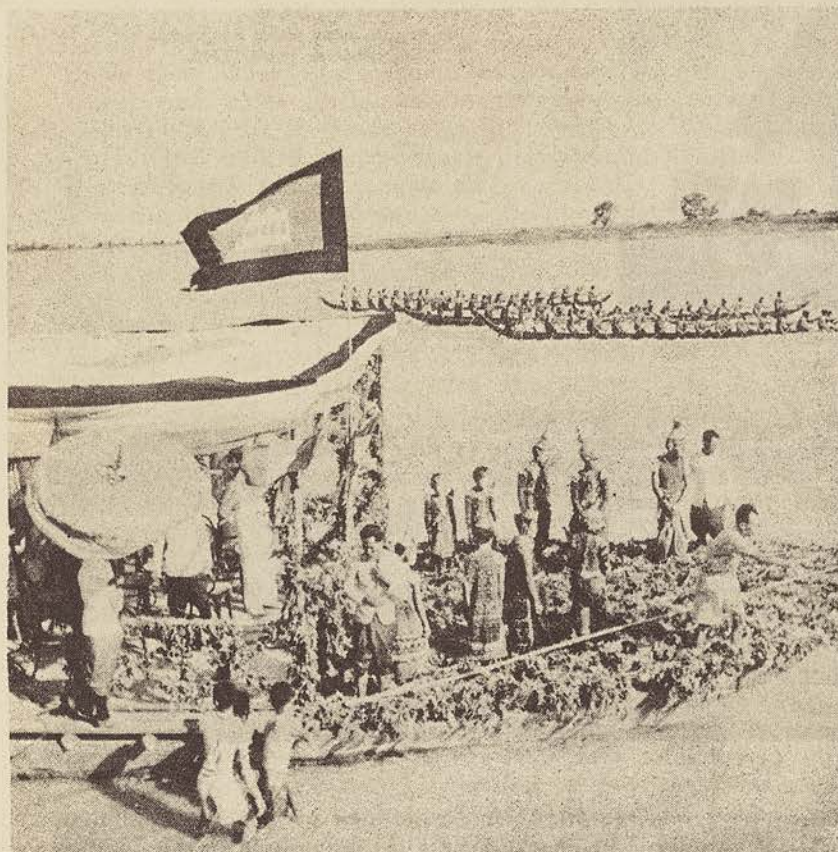
La sollicitude du Vice-Amiral Decoux s'est tout particulièrement exercée en faveur des familles n'ayant que des moyens modestes. Dalat va devenir accessible à tous. La cité Amiral-Jean-Decoux occupe une vaste zone au nord, où de très coquettes villas, d'une architecture simple et riante, vont être affectées à ces familles. Trente villas y sont presque achevées. Ce chiffre sera doublé en 1943.

★ ★

A Dalat comme en tant d'autres lieux, où souffle l'esprit de la Révolution Nationale, la France meurtrie, mais puisant dans la souffrance de nouvelles forces, affirme par ses œuvres, toutes orientées vers l'avenir, et par son génie constructif, sa foi dans la pérennité de sa mission et dans les destinées de son Empire.



LE CAMBODGE AU TRAVAIL



JACNE bouton d'or, rouge, améthyste, bleu turquoise : de leurs casques éclatantes au grand soleil et de leurs clameurs joyeuses, six cents rameurs sur vingt pirogues animent le vaste plan d'eau. D'un effort cadencé, quelques-unes des pirogues (les autres, alentour, rivalisent de prouesses, et l'écume étincelle sous leurs rames agiles), remorquent le radeau décoré de feuillages, d'oriflammes et de figures hiératiques, où a pris place S. M. Norodom Sihanouk.

Pour venir consacrer et, par un geste symbolique, achever l'ouvrage qui dispensera l'eau et gonflera les grains de paddy dans une région du Srok Khmer jusqu'alors défavorisée, le Roi a traversé sur un pavillon flottant le grand lac que vient de remplir l'industrie des hommes. Au milieu du barrage qui le ferme se dresse la tribune. Des degrés la relie à l'appontement où accoste le radeau. Au vent frais, les drapeaux claquent et déploient leurs vives couleurs.

Ombagé par le parasol rouge, le Souverain passe entre la double

haie que lui font les Chauvaysroks de Preyveng en sampot violet — couleur du jour — et les « Yuvan » de la province, les Compagnons cambodgiens, bien découplés dans leur sobre uniforme kaki, les uns agenouillés et mains jointes, les autres le regard droit et le bras levé : le vieux Cambodge traditionnel, le jeune Cambodge de la Révolution Nationale, chacun suivant ses rites propres, s'unissent dans un même hommage.

Sa Majesté et le Résident Supérieur de Lens, S. A. R. le Prince Montana, ministre de l'Economie, et l'inspecteur des Affaires Administratives Barrault, délégué du Protectorat auprès du Gouvernement cambodgien, le Résident et le Chauvaykhet de Preyveng : MM. Biscons-Ritay et Pho Proeung, prennent place dans la tribune. Devant eux, le grand lac artificiel étale au loin sa surface paisible qui miroite doucement sous la lumière matinale. Derrière, en contre-bas, les eaux de la dernière crue découvrent en se retirant le maquis où demain verdoieront et jauniront les moissons ; à l'horizon, les col-

LE ROI DU C INAUGURE LE DE KOMPON

A gauche : Le pavillon flottant de Sa Majesté

A droite : Moellons et dalles de béton pour le barrage de la mousson d'été.

Ci-dessous : S. M. NORODOM SIHANOUK



lines de Baphnom découpent en bleu profond sur le ciel pâle leur massif historique.

★★

La parole est maintenant à la technique : devant le Roi et le Résident Supérieur, l'ingénieur principal des Travaux publics Audin commence son exposé.

Le barrage est la pièce centrale d'un système qui comprend en outre, en amont, une réserve d'eau, et, en aval, un réseau de distribution. Grâce à la première, il assure au second une alimentation régu-

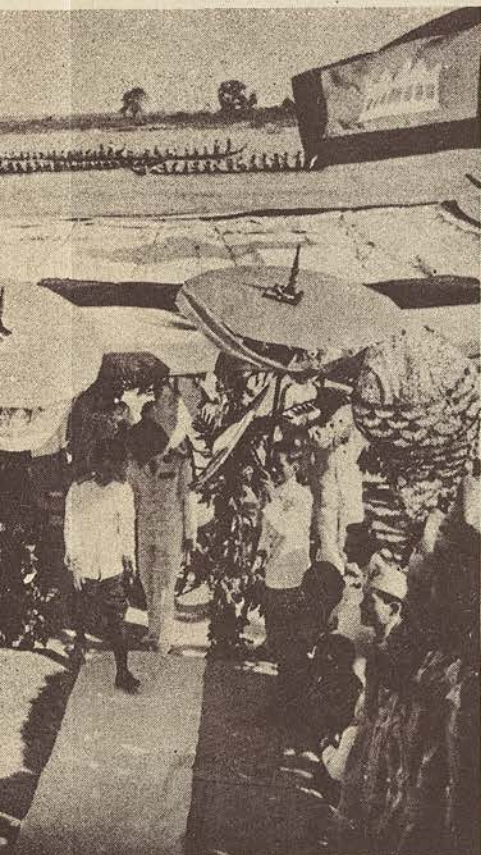
U CAMBODGE LE BARRAGE PONG-SNÉ

par P. A.

nt de Sa Majesté.

s de béton protègent le barrage contre le
d'été.

OM SIHANOUK débarque à l'apponement.



mètres cubes sont recouverts d'une carapace de moellons que surmontent de grandes dalles de béton : protection contre la mousson de suroît qui, aux mois où la crue atteint ce versant, soulève parfois des vagues d'un mètre de creux qui le martèlent et le rongent.

La réserve, c'est une vaste cuvette dont le barrage étrangle l'extrémité méridionale. Longue de 16 et large par endroits de 8 kilomètres, couvrant 10.000 hectares, elle

emmagasine cent millions de mètres cubes qui se déverseront, à l'aval, dans 32 kilomètres d'artères représentant 100.000 nouveaux mètres cubes de terrassements.

L'ensemble du système assurera en outre aux « néak sré » riverains de la réserve un approvisionnement constant en eau pour les besoins domestiques, pour ceux de l'élevage, et, grâce aux procédés éleve-toires traditionnels, pour leurs

lière, soit en saison sèche, soit durant la saison des pluies, aux époques de sécheresse intercalaires.

Pendant l'inondation annuelle, il allonge ses douze cents mètres comme une jetée au milieu de l'immense nappe qui recouvre uniformément le pays. A la décrue, sa masse, haute de 7 mètres et large au sommet de près de 6 mètres, sépare les eaux d'amont, qu'elle retient pour en régler le débit sur les besoins, des eaux d'aval qui se retirent en découvrant les terres à riz.

Sur leur face aval, ses 200.000

Perspectives du Barrage (côté aval)

Bien que la crue ne soit pas entièrement retirée, on aperçoit déjà une sensible différence de niveau entre les eaux d'amont et d'aval.





Pirogues de course sur la réserve.

(La pirogue du premier plan porte une très belle décoration
vieil or sur fond noir mat.)

rizières avoisinantes. Au total, on estime à 5.000 hectares la superficie des terrains de culture qui en recevront les bienfaits.

★★

Les seuls terrassements du barrage ont demandé 200.000 journées de travail, entièrement fournies par les habitants du khet, chose assez remarquable, si l'on songe à la réputation qu'ont les Cambodgiens (et que d'ailleurs il faudrait nuancer) de n'aimer pas farouchement le labeur. Il était donc juste que cette cérémonie d'inauguration fut aussi une fête cambodgienne.

Elle l'a été, et l'on en parlera longtemps sans doute dans les veillées, s'il faut en juger par la foule accourue parfois de très loin pour s'agenouiller devant son Roi. On parlera du jeune Souverain plein de grâce et de dignité naturelles, qui sait à la fois restituer dans toute sa pureté l'antique tradition khmère, et guider d'une main sûre son royaume dans les voies difficiles du monde moderne. On évoquera avec vénération les litanies des bonzes, dans la nuit, la veille de la fête ; et le matin même, devant le Roi après la voix qui disait en français les travaux de nos ingénieurs et l'effort des terrassiers, les saints hommes drapés de jonquille ont psalmodié les sons graves des prières *Soyantor*, « pour conférer les mérites ». Sa Majesté leur offrit alors une statue de Bouddha en argent, qui, dans la pagode du village, perpétuera le souvenir d'un geste pieux. Et lorsqu'on verra le dur ressac de la mousson d'été se briser sans effet sur le béton, on saura se rappeler le platel de terre que le Roi et le Résident Supé-

rieur ont symboliquement versé sur le barrage. Était-ce seulement, comme le disent les Français, pour en marquer l'achèvement ? N'était-ce pas aussi pour communiquer à l'ouvrage des hommes quelque chose des vertus et de la fermeté suprêmes que le Souverain incarne en ce monde ?

Les rites sont accomplis, l'heure est venue de se réjouir. Sur le plan d'eau de la réserve, tandis que se disputent dans l'allégresse des joutes nautiques et qu'évoluent les barques pavoisées et fleuries, porteuses de plaisants simulacres d'animaux légendaires ou familiers, les pirogues de course, venues parfois de pagodes très lointaines, entament un carrousel éclatant. Bientôt le cortège royal s'éloignera au rythme des avirons sur le grand lac nourricier, et le bon peuple cambodgien s'abandonnera à sa liesse, parmi les orchestres, les jeux, les bombances, l'attraction sportive d'un match de football, et le spectacle très antique qu'offriront les danseuses.

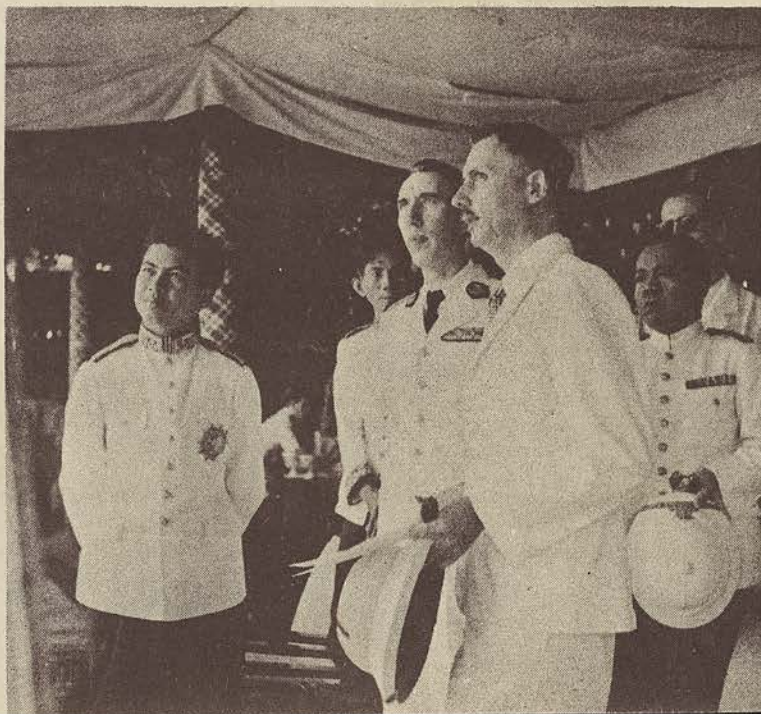
★★

Avant de partir, j'ai demandé qu'on m'explique le nom de Kompong Snè que porte le village, et que le village a donné au barrage. C'est d'un vieillard plein de sagesse et de souvenirs qu'est venue la réponse. *Kompong*, nom si fréquent en cette Terre des Eaux, c'est le port. *Snè*, c'est... c'est une légende. Il y avait une fois un roi qui était venu se retirer par ici. Il aimait de toute son âme l'une de ses femmes, et il avait la douleur de la voir se détacher de lui. Alors, pour ramener la cruelle, il eut recours au Krou de ce village, qui savait les prières *snè*, les incantations qui attendrissent le cœur des femmes.

Le vieillard ne dit pas si le roi retrouva la paix de son amour ; mais il n'en faut pas douter. Et j'avoue que l'histoire m'a paru charmante en sa simplicité, contée par ce témoin d'autrefois sur le dur béton où se fonde peu à peu, sans rien renier de son passé, le Cambodge de demain.

Devant une maquette du système, M. AUDIN expose
au Roi et au Résident Supérieur l'économie des travaux.

A droite : S. A. R. le Prince MONTANA.



LES FRANÇAIS

au service de l'Indochine

M. ARTIGAS

Colon et artiste peintre

M. Jacques-Hyacinthe-Maxime Artigas est né le 18 novembre 1872 à Barcelone (Espagne), de parents espagnols.

Son père, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Barcelone pour la gravure sur bois, vint, en 1879, à Paris, où il avait des amis, artistes comme lui. C'est dans ce milieu que grandit le jeune Artigas, qui eut bientôt la même vocation.

Il y reste près de cinq ans, mais, durant ce temps, continue à peindre et à dessiner, en s'instruisant au contact des artistes, nombreux dans la petite ville d'Issy-les-Moulineaux, aux portes de Paris, où ses parents avaient élu



domicile. Puis ceux-ci ayant dû rentrer en Espagne, il vit seul à Paris dans la bohème artiste.

Un jour, fatigué de cette existence besogneuse, il décide un ingénieur, M. Schlogel, à l'emmener dans une exploitation de mines d'or en Colombie. Mais au moment de partir, la Colombie entre en révolution et, peu après, c'est pour l'Indochine qu'ils s'embarquent.

Il arrive à Saigon le 17 avril 1900 ; puis c'est le premier voyage vers Pakhinhoun, où se trouve le gisement minier. Tout de suite, le nouveau venu est conquis par le pays et par ses habitants.

Pendant cinq années, il participe activement à l'exploitation minière. Il est naturalisé Français en 1904. En 1905, l'ingénieur Schlogel étant tombé malade et rentré en France, il assure seul la direction de la mine. Puis l'affaire n'étant pas jugée assez rémunératrice, les concours financiers font défaut et c'est la liquidation.

M. Artigas revient à Paris, mais il n'a plus qu'un désir : retourner au Laos. On lui offre un emploi d'agent commercial à la Compagnie des Messageries Fluviales et il repart. Le voici de nouveau à Pakhinhoun où il réside un an, se livrant au commerce des produits régionaux.

En 1907, l'agent de la Compagnie à Luang-prabang ayant donné sa démission, il est nommé à sa place et arrive pour la première fois à Luang-prabang. Il est sensible tout à la fois à la beauté du site, à la magnifique végétation, à l'abondance des pirogues qui encombre les berges dans une fête de couleurs vives et note en artiste la belle prestance des hommes et des femmes, qui rivalisent d'élégance.

Depuis 35 ans, il n'a plus quitté Luang-prabang que pour de rares et courts voyages en Europe. Aimant ce pays et ses habitants, estimé lui aussi de ces derniers, son art et l'affection des Luangprabangais l'ont préservé de la mélancolie et c'est heureux qu'il vit ses derniers jours — il a 70 ans — dans son atelier de peintre ou au milieu des fleurs de son jardin.

PROMOTIONS

DANS LA

LÉGION D'HONNEUR



S. E. BUI-NGOC-HOAN

Tuan-phu de Phu-Tho
Chevalier de la Légion d'honneur
par décret du 5 décembre 1942.



M. BUI-VAN-LO

Phu honoraire
Propriétaire à Gia-Dinh (Cochinchine)
Chevalier de la Légion d'honneur.

ESSAI DE TRANSPLANTATION DE TONKINOIS

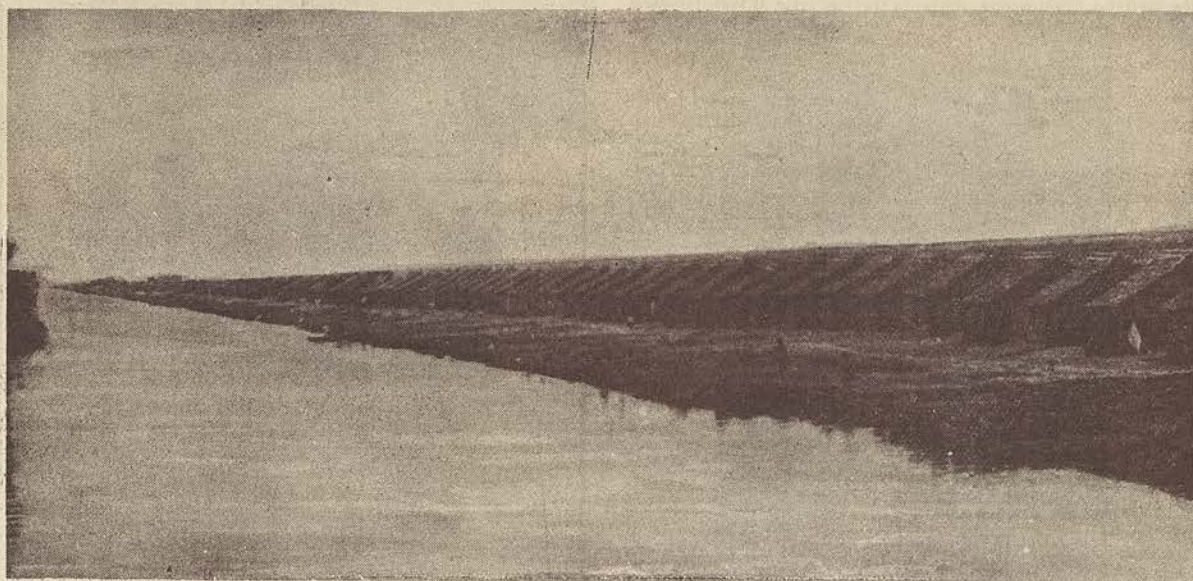
A RACH-GIA (Cochinchine)

Le problème de la surpopulation du Tonkin préoccupe depuis longtemps les pouvoirs publics. Une expérience de transplantation en Cochinchine tentée il y a plusieurs années fut décevante.

par X...

installé au village de colonisation le 30 décembre.

A leur départ, les émigrants sont pourvus de vêtements neufs, de moustiquaires.



Perspective sur les 760 habitations individuelles qui s'étendent sur 10 kilomètres

Un nouvel essai est actuellement entrepris par le Gouvernement général de l'Indochine avec l'aide financière de la Métropole. Les études préliminaires ont commencé en juillet 1942 et les premiers immigrants tonkinois sont arrivés le 16 décembre au village de colonisation dans la province de Rach-gia, où tout était prêt pour les recevoir.

La nouvelle expérience tient compte des erreurs commises précédemment et grâce aux moyens financiers dont elle dispose, on peut être assuré de la réussite.

Le mouvement d'émigration porte en 1942 sur 750 familles — soit 3.800 personnes environ — qui ont été choisies parmi des volontaires dans les provinces de Nam-dinh et Thai-binh.

Le premier convoi a quitté Nam-dinh le 10 décembre et le dernier contingent sera

de manteaux et chapeaux de pluies, de couvertures, de nattes...

A son arrivée sur le canal de Triton où a été aménagé le village de colonisation, chaque immigrant est mis en possession d'une habitation individuelle munie de bat-flanc et de tous les ustensiles de ménage nécessaires à une famille (jarres à eau, vaisselles, matériel de cuisine, moulins à paddy, accessoires de pêche). Il reçoit, en outre, une embarcation par famille et des outils aratoires.

Dès l'arrivée, outre des repas chauds qui leur sont servis, les immigrants bénéficient, d'une distribution de vivres pour un mois, en proportion des membres de la famille (riz, poissons secs, nuoc-mam, sel, allumettes...). En outre, des primes en argent leur sont allouées en fonction du rendement de leur travail.



Débarquement d'un convoi d'immigrants devant les cases préparées pour les recevoir.

Ces subsides seront donnés aux immigrants jusqu'à ce qu'ils puissent subsister par leurs propres moyens.

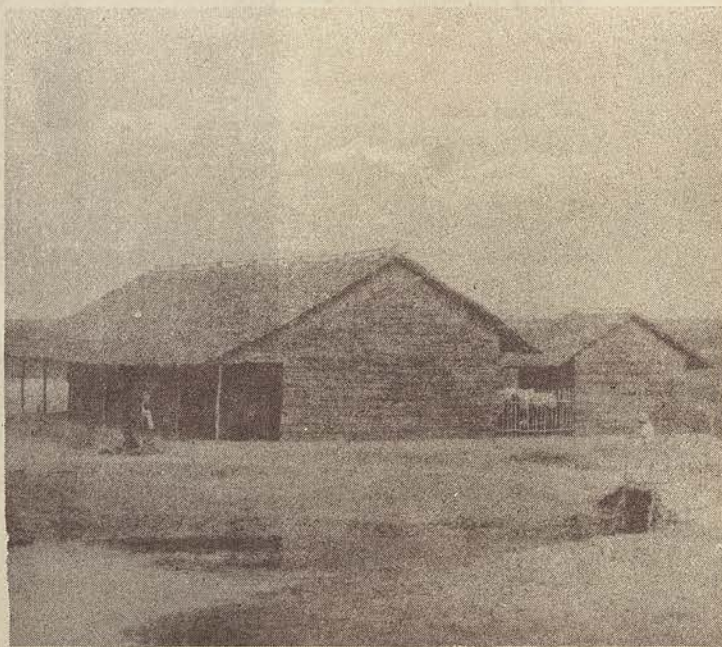
Le premier travail auquel ils seront employés consistera à creuser 62 kilomètres de canaux (13 kilomètres à 15 m² de section et 49 kilomètres à 4 m² de section) ce qui représente un cube de déblai de l'ordre de 400.000 m³. Ce réseau, qui sera achevé avant le début de la saison des pluies, permettra d'irriguer une superficie de 5.000 hectares.

Dans le casier ainsi aménagé, une parcelle de 5 hectares sera attribuée à chaque famille avec le cheptel, les semences et les outils aratoires nécessaires.

Dès 1943, les colons tonkinois pourront se livrer à des cultures diverses et à la fabrication familiale de vannerie et d'objets en jonc. Des organismes coopératifs de vente des produits sont en cours de formation.

Le village de colonisation, qui a poussé comme un champignon en moins d'un mois et demi, s'étend sur 10 kilomètres le long de la berge est du canal de Triton. Il comprend 760 cases individuelles et un centre administratif avec des bâtiments à usage collectif (magasin à matériel, grenier, pos-

te de police, bureaux, logements des cadres européens et indochinois, dispensaire, maternité, école). Au début de 1943, seront construits un marché, une école, un dinh et un stade. Des contingents de Tonkinois plus massifs doivent être transplantés à l'ouest du canal de Triton dans les années à venir, mais en raison du coût élevé du système adopté, il ne saurait être question de transférer ainsi tout l'excédent de la population tonkinoise. Aussi bien les villages de colonisation devront-ils jouer un rôle de polarisation pour l'émigration libre. Bien entendu, des facilités de transport et d'installation seront accordées à celle-ci.



Dispensaire-Maternité provisoire.
(La première naissance s'est produite le jour de la visite de M. le Gouverneur Général, 23 décembre.)

LES RELATIONS INTELLECTUELLES FRANCO - JAPONAISES

Il leur déclara ensuite que le dévouement de l'Université Indochinoise leur était entièrement acquis.

M. le Consul général OGAWA remercia à son tour

RÉCEPTION DU 21 DÉCEMBRE 1942

Le Secrétariat des Relations Intellectuelles et le Comité des Rapports Intellectuels Franco-Japonais donnaient, le lundi 21 décembre, dans la salle de la bibliothèque de la Direction de l'Instruction Publique, une réception ayant pour objet de présenter tous les souhaits de bienvenue à M. le Professeur Umebara, de la Faculté de Kyoto, et à M. le Professeur Fukui, de la Faculté de Tokyo, ainsi que d'offrir des vœux d'heureux voyage et de bon séjour au Japon aux étudiants et étudiantes qui quitteront l'Indochine dans quelques jours.

Le Comité des Rapports Intellectuels Franco-Japonais avait invité les représentants de toutes les branches du savoir afin que les deux professeurs représentant des Universités japonaises puissent prendre contact avec les milieux scientifiques, artistiques et intellectuels de l'Indochine.

M. le Directeur de l'Instruction Publique présenta, au nom du Comité, ses souhaits de bienvenue aux savants professeurs, se félicitant d'avoir les deux Universités japonaises représentées en même temps en Indochine. Il assura ces messieurs du plein succès de leur mission, « car, dit-il, il suffit de considérer les résultats obtenus dans le domaine des Relations Culturelles Franco-Japonaises pour en être persuadé ».



Ci-dessus :

M. le Professeur FUKUI



M. le Professeur UMEHARA

M. CHARTON des paroles chaleureuses qu'il avait bien voulu prononcer, puis il souligna que grâce à la compréhension des Autorités françaises et à l'activité de la Direction de l'Instruction Publique la collaboration intellectuelle du Japon et de l'Indochine n'avait cessé de prospérer et de contribuer ainsi pour une large part dans l'entente qui unissait en Indochine le Japon et la France.

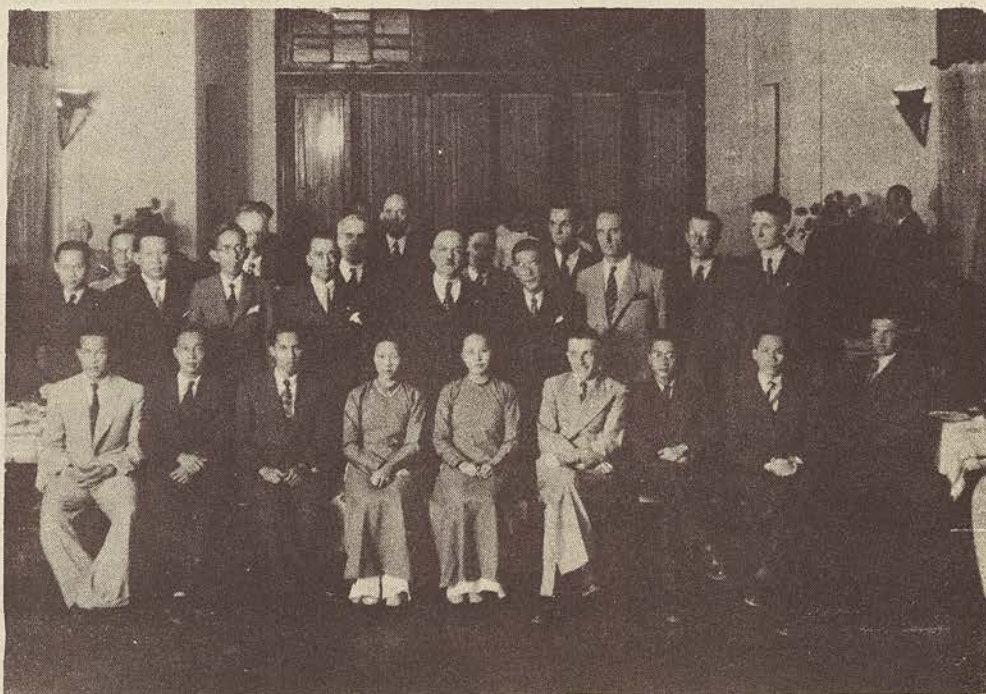
THÉ DONNÉ LE 19 DÉCEMBRE 1942

en l'honneur du départ des Etudiantes et Etudiants d'Indochine au Japon.

Le 19 décembre 1942, M. le Consul général OGAWA a donné à l'hôtel Métropole un thé dont le très grand succès a été relaté par toute la presse. Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui publier une photographie qui a été prise au cours de cette réunion.

Ci-contre :

Au premier plan, les étudiantes et étudiants français et indochinois désignés, qui partent au Japon poursuivre leurs études.



HAUTE RÉGION

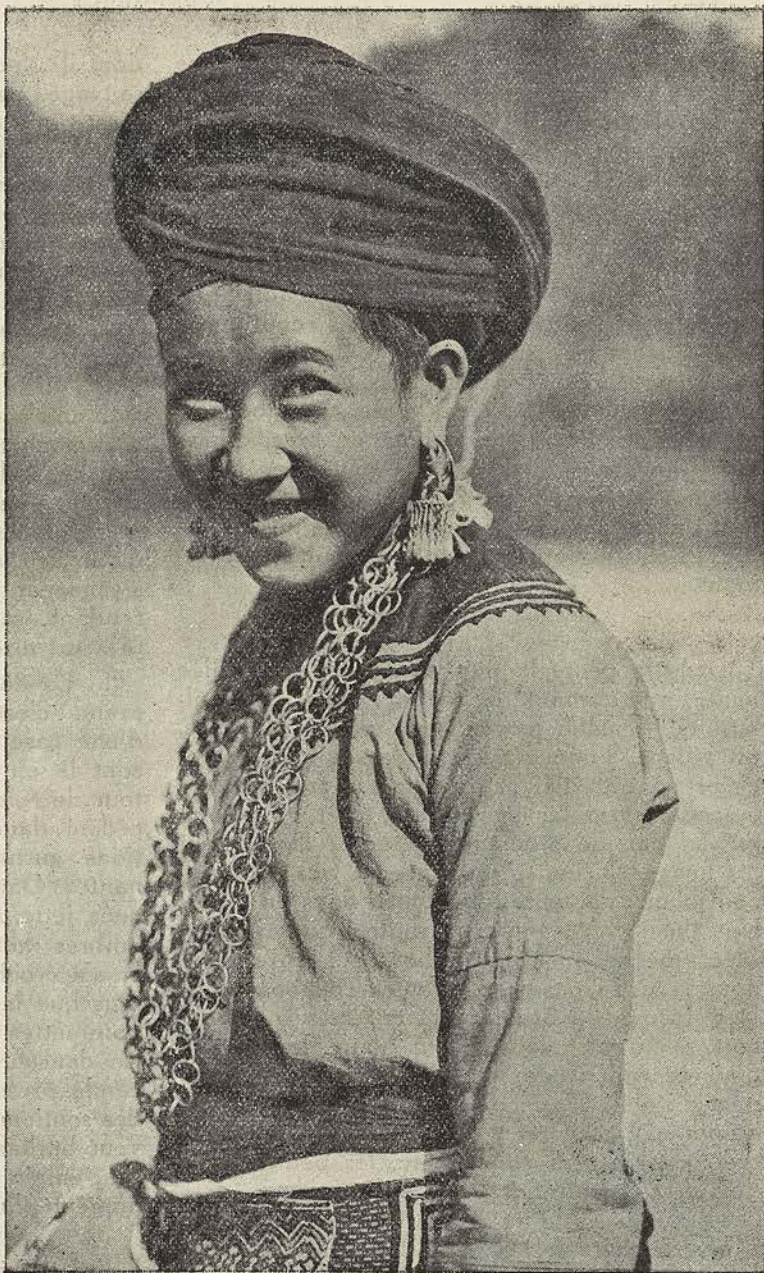
36 images
instantanées

par CRESSON (1)

POUR moi ce ne sont plus les grandes lignes monotones qui donnent sa vie à la Haute Région : Haute Région mèo, Haute Région thai, Haute Région man, auprès les unes des autres sans se mêler, elles sont classées dans mon esprit selon leurs types définis, et je pourrais en jouer dans le paysage comme d'un thème musical dans une symphonie. C'est le détail amusant, pittoresque, unique, la tache de couleur, la géographie humaine, l'instantané qui accroche le regard, la pensée, les sens et donne à chaque détour du sentier une nouvelle joie, un nouveau désir, un nouvel espoir, une nouvelle attente, celle du « regard par-dessus le col ».

Un paysage horizontal. Une longue plaine jaune dans un cirque de collines boisées. Au pied des collines, tout alentour, le profil allongé de grandes maisons grises, cai phên et chaume sur pilotis, espacées les unes des autres. Chacune a son jardin d'arbres fruitiers, mandarines rouges, oranges d'or. Les troncs grêles et parallèles d'une plantation d'aréquier, seul motif vertical dans tout ce paysage horizontal.

N'était la tache bleue d'un groupe de paysans, on se pourrait croire dans un décor de chez nous. Au milieu des champs ils égrenent les gerbes blondes du riz fraîchement



Femme Meo

coupé en les frappant à bout de bras sur les bords d'un pétrin. Des meules comme en Ile-de-France ; mais un enclos les abrite des cochons noirs en liberté, et la nuit, de la curiosité gourmande des cerfs et des chevreuils.

Les musiciens grattent sur une calebasse

(1) Cet article est extrait du livre du même nom que vient d'éditer l'Imprimerie d'Extrême-Orient. Il est illustré de belles photographies. En vente dans toutes les librairies au prix de 3 \$ 50 l'édition ordinaire, 6 piastres l'édition de luxe. Une édition pour bibliophile est en cours d'impression. Prix 15 piastres. (On souscrit à l'I. D. E. O., Hanoi). Cette édition est présentée sur un très joli papier annamite qui fait honneur aux ateliers Nguyễn-quy-Khôi du village du Papier.

trois fils tendus sur un bois dur, long bras mince en forme de crosse élégante. Ils dansent et chantent des syllabes heurtées, appuyées, qui claquent leurs sons montants et descendants à la mesure de leurs pas. Ils tournent deux par deux l'un face à l'autre, passent en volte, croisent leurs instruments sans les heurter, plus gracieux que les filles courtaudes, aux attaches lourdes et aux visages sans autre âme que l'éclat fugace de l'alcool. Elles continuent leurs chants traînants de leur côté, sans s'occuper du chœur de leurs musiciens. Et cela, chants, pieds heurtés en bourrée sur le bois du plancher, grelots agités à bout de bras, crissement des musiques, parlote générale, tasses d'alcool bues à grand renfort de rires forcés, font dans l'ombre de la grande salle un ensemble triste, monotone, incolore, lénitif, endormant.

Dans la pente la plus extrême de la vallée haute, au tournant du sentier, dans le brouillard qui bouche la vue cent mètres plus bas, un village d'une dizaine de cases mèò accrochées en nid d'aigle autour d'un ruisseau en cascade. Parmi les arbres de la forêt, c'est comme un pan de montagne détaché, flottant sur les nuages. C'est très pauvre et très sale. Un coq blanc demeure immaculé dans la boue. Une théorie de canards barbote à son aise. Un Mèò, mèche au vent, debout sur un rocher, nous regarde passer. Quelques cochons noirs. Des flocons de brume sur tout cela qui montent, s'étirent, s'effilochent dans le courant d'air ascendant donnent à ce paysage un aspect d'irréel. C'est comme un rêve taoïque, tel qu'ont su l'interpréter sur leurs kakemonos, encre de Chine sur soie crème, les peintres chinois de l'époque Song.

Le nuage, juste au-dessus de nos têtes, monte avec nous par les pentes abruptes des vallées hautes. Il accroche et laisse à tous les arbres un peu de sa chevelure. J'ai son goût d'eau sur les lèvres. Le sabot de mon cheval glisse sur la glaise du sentier. Les fougères dégouttent. Les mousses gonflent comme des éponges. Des bégonias en fleur jettent leur note rose aux creux des roches. L'air léger pénètre les poumons. La terre grasse répand une odeur de mottes écrasées.

Il fait froid. Mais j'ai cueilli tout un bouquet de roses rouges sur un buisson sauvage ; j'ai mangé une côtelette de porc à chair blanche et ferme ; j'ai marché dans l'air léger à libres poumons.

Parmi la paillote, un rocher remue soudain sa queue de buffle.

Les filles mèò ne dansent pas. Les hommes seulement, seuls ou par couple, avec le khène

dont ils s'accompagnent. Danse lourde, un peu sauvage, qui demande plus d'agilité et de hardiesse que de grâce et même de rythme, grossièrement scandée cependant à coups de talon.

Les mains au khène, loin du corps car l'orgue mèò est fixé au bout d'une longue embouchure, les joues tour à tour gonflées ou creuses soufflant ou aspirant jusqu'à l'apoplexie, accroupi bas sur les cuisses, les jambes écartées, les pieds solidement au sol, le danseur d'abord tourne lentement en cercle, levant un pied puis l'autre comme un ours à la foire ; puis le rythme s'accélère, il s'accroupit davantage, saute à clocheton, envoie ses jambes de droite, de gauche, à la russe, rase le sol de son khène, tourne, vire, volte sur lui-même, passe le pied et recommence à contre-sens. Sont-ils deux qu'on croirait deux escrimeurs croisant le fer, s'engageant jusqu'à la garde, esquivant et se fendant, sans jamais aucun faux mouvement ni heurt ni choc ni froissement.

... La danse est peu de chose. Ce qui vous prend c'est l'ambiance dans l'étroit espace d'une case mèò. Tous les hommes du village sont là en cercle. Pas de femmes. Chacun à tour de rôle s'essaye à faire mieux que le précédent dans l'allégresse générale, les interjections gutturales, les phrases sifflées ou traînantes. Dans la nuit, une torche de bois résineux jette une lueur vacillante sur la scène, les ombres mouvantes se prolongent sur les murs et s'accrochent à toutes les poutres ; l'alcool plus que le feu a mis du rouge sur toutes les pommettes, les figures taillées à coup de serpe. Le danseur tourne, tourne, à l'étroit dans le cercle pressé de son auditoire. Spectacle hors des sentiers battus, qui vous étreint pour sa saveur barbare et vous rejette à l'âge des cavernes, mais atmosphère confiante de bonne humeur plus enfantine encore que bon enfant.

Ce sont là ces terribles sauvages prêts à prendre leurs fusils pour un « mèò vâng », ou l'assouvissement brutal de quelque vengeance.

Après le chaos sauvage des cantons mèò, dans le froid, la brume, la volonté de la difficulté vaincue, la grâce paresseuse des villages thai dans le soleil, le sourire des filles rassemblées, les orangers chargés de fruits aux mains tendues.

Le talus du chemin réverbère la chaleur de toutes ses roches blanches. Un papillon accompagne mon cheval d'un vol rapide à chaque instant coupé de poses courtes, ailes repliées, sur la pointe d'une pierre chaude. Il joue à cache-cache avec lui en gambadant comme un enfant rieur. Des lézards invisibles font crépiter la paillote sèche de leur fuite soudaine.

Un oiseau noir à longue queue bifurquée traverse le ciel par bonds d'un vol piqué. Il perche à la cime d'un arbre et seul dans la chaleur de midi jette un cri étourdissant, répété crescendo jusqu'au plus haut de la gamme audible. Il déchire le silence avec un crissement de soie rompue. Le bruit sourd des sabots de mon cheval mesure la route de sa cadence régulière ; le rythme sur ma selle de la marche monotone alourdit mes reins ; mes fesses glissent sur le cuir ; mon casque baisse sur mon nez ; ma peau rôtit ; je m'assoupis dans la lumière crue.

Cases man, mèò et même muong ou thò, simples abris. Cases thai, équilibre, harmonie, accord parfait avec son cadre naturel comme la pagode annamite avec la rizièrre et les bannières sacrées.

Quatre rangées de colonnes élancées squelette du bâtiment en cai phên, salle commune sur pilotis vaste comme une cathédrale, plancher souple sous les pieds comme une barque sur un étang, toit haut dressé à deux pentes raides sur une charpente légère, chaume épais tressé en bandes régulières, rondes en demi-cercle à chaque bout, terrasse extérieure. A la corne du toit, un croisillon de bois sculpté, croix simple ou barrée, peinte au lait de chaux, marque la maison des notables.

Sur un bas côté de la grande salle, derrière une cloison, les chambres. En haut de l'escalier, la pièce honorable destinée aux passagers. L'alcôve de l'autel des ancêtres.

Du côté de la terrasse, les foyers ; deux ou trois ; un pour les femmes et la cuisine, l'autre pour les hommes et le farniente : terre battue sur un brancard de bois, point de rassemblement de la maisonnée. Tous sont là assis alentour sur des tabourets de rotin ; les femmes avec leurs petits enfants sur les genoux, les jeunes filles et les vieilles, chignons gracieux pendant bas dans le cou ou comiques, serrés en boule sur le sommet du crâne. Les hommes fument gravement de petites pipes en silence ; ils entretiennent le feu d'une main négligente.

La grande case est toute pénétrée de soleil à travers les interstices des cai phên et du toit, des rayons accrochent partout des taches lumineuses. Impressions de quiétude, d'euphorie, de bonheur tranquille.

Le crissement incessant de la cai phên sous les pieds thai accompagne et irrite le silence chaud d'une sieste à fleur de peau.

Un cheval à l'écurie, sous le plancher, froisse son bambou juste assez pour mesurer le silence.

Un coin de toit à tuiles de bois. Trois poutres. Deux touffes de bambou royal aux tiges élancées, légères comme un jet d'eau, sombres sur le ciel clair, mais toutes traversées de sa

lumière. Une rizièrre sèche qu'éclairent les dernières lueurs dorées du jour. Le profil bleu d'un sommet arrondi ferme l'horizon. Un pan de ciel blond comme une gerbe. Tel est le décor que je goûte, assis sur la terrasse de la maison thai qui m'abrite ce soir. Mais ces mots sont de pauvres choses pour dire la douceur de ce soir tombant, la paix du spectacle, l'ambiance faite de lumière apaisée, de fumée bleue, de brume légère, de silence, de simplicité et de fraîcheur sur la peau.

C'est l'heure entre chien et loup. Les grands arbres de la forêt voisine s'estompent dans la grisaille. Sur la rizièrre des lambeaux de brume s'effilochent. Le paysage prend une douceur molle un peu triste mais infiniment paisible. Au-dessus des toits, des fumées s'élèvent tout droit. Sur les terrasses des groupes d'enfants et des femmes jouissent, béats, de la fin du jour. Les hommes déjà accroupis autour des foyers tisonnent et fument la pipe.

C'est l'heure exquise de la fontaine. Une par une, de toutes les cases, les jeunes filles vont emplir les tubes de bambous. Le ganh négligent sur l'épaule, elles vont d'un pas nonchalant et gracieux, ventre en avant, la jupe jusqu'à terre marquant les cuisses longues, ceinture serrant les hanches étroites. Le caraco blanc bordé de noir presse les seins mignons sous les agrafes en papillons d'argent. Entre la jupe et le caraco, une bande étroite de peau, le creux des reins restent nus, — et ce n'est pas le moindre attrait de cet ensemble gracieux, coquet sans soupçon d'afféterie, d'un charme qui vous laisse pantois sans qu'y entre aucune sensualité impure ; le même charme qui vous prend dans le silence des champs de chez nous à la tombée d'un beau jour d'été sur une campagne apaisée où passent des moissonneurs.

Sur les pentes boisées des étroites vallées, il y a les arbres, les palmes des bananiers, la fusée des touffes de bambous, les fûts blancs qui tranchent dans les frondaisons vertes de leurs 30 à 40 mètres dressés avant la première branche, il y a les hautes fougères arborescentes en parasol, les lianes et les racines adventives, il y a les orchidées suspendues au tronc des arbres en bouquets de feuilles ondulées, il y a la brume et l'humidité, il y a l'odeur de la pourriture végétale, le clair gazouillis des ruisseaux et le ton mineur du torrent invisible dont on devine de temps à autre l'écume des cascades entre les branches bien bas sous vos pieds. Mais il y a aussi le talus, évocateur de jardin chinois. Il vous accompagne, sensible à la nature du terrain et à la lumière, plus varié, plus imaginaire qu'un jardinier Céleste, plus soigné, plus artificiel qu'une rocaille dans son bassin de porcelaine. Les lichens s'étalent en ronds sur les roches comme les fleurs du

mal sur la peau. Des touffes de bambous réduites aux proportions d'une miniature dans un noyau de pêche s'érigent des creux et des mousses. Des lierres au royaume de Lilliput s'accrochent et couvrent de leur chatolement satiné blocs de pierres et troncs d'arbres. Mais ce sont surtout les fougères le peuple végétal de ces tranchées : fougères pâles, roses, rouges, jaunes, vertes comme des jeunes pousses de riz, vertes comme les feuilles brillantes des banians, fougères de la nuit, tendres, molles et diaphanes comme la chair d'un nouveau-né, fougères déchiquetées, compliquées comme un bijou cambodgien, hirsutes, poilues ou toutes simples, en crosses, recroquevillées ou déroulées comme une main tendue. Peuple exquis des sous-bois tropicaux.

Un peu triste un peu sec, clairsemé dans les forêts clairières, le talus prend une vie exubérante dans le creux des vallons chargés d'eau, là où l'ombre est plus dense, l'air plus lourd des odeurs de mort végétale, plus frais, plus fiévreux, plus moite. Là, la brume, la rosée ne savent pas se dégager des branches, des buissons, des arbustes ; la mousse, le lichen sont maîtres entre les cailloux gras, le ciel miroite dans chaque feuille luisante comme dans une mare, une orchidée rose se courbe vers l'eau qui suinte.

Haute Région, jardin du Tonkin dont les races autochtones sont les fleurs chatoyantes.

Mèo blancs, Mèo bleus, Mèo fleuris, figures rudes bardées d'argenterie sur leurs costumes brodés.

Man aux turbans pointus, aux turbans rouges ou bleus, aux bandeaux plats, Man à cornes, Man à planche, Man aux sapèques, aussi divers qu'il y a de vallées.

Man du cun très « décor moderne » avec leurs culottes bleues serrées aux cuisses et arrêtées aux genoux, leurs deux gros cabochons d'argent à la verticale l'un de l'autre sur la poitrine, les verroteries multicolores de leurs colliers serrés autour du cou, le turban bleu trop large tombant en oreilles de chien, leur tunique blousant dans une ceinture à la taille, le dos brodé en carré des insignes particuliers à leur village...

Man lan-tiên grâciles comme lotus penchés sur l'eau calme, avec leurs effrangés lie-de-vin et rouge sur la poitrine, leurs coiffes de petites bretonnes où s'inscrivent en caractères chinois des légendes et des contes dorés, leurs auréoles d'argent sur les chignons de cérémonie, roulés comme des cordages sur le sommet du crâne.

Man tiên au cou d'oie, cerclé d'argent sur toute sa hauteur, ses jupes bleues à réserve blanche de batik en lignes brisées, la blouse des hommes enrichie à la nuque d'une patte alourdie de sapèques antiques.

Thai enfin, Thai noirs, Thai blancs, Thô bleus, fleurs discrètes du parterre mais qui lui donnent ce parfum, cet attrait, cet enchantement adorable fait de sérénité, d'harmonie et de tolérance sans quoi l'extravagant jardin de la Haute Région ne serait qu'un pittoresque capharnaüm.

Pour mieux comprendre l'ordre nouveau français.

Lisez tous :

RÉVOLUTION NATIONALE - L'AVENIR DE LA FRANCE

par Thierry Maulnier.

En vente dans les grandes librairies de Hanoi et Saigon — Prix 2\$.

suppose que les troupes de von Rommel vont s'établir solidement à Mareth, déjà atteint par une partie de ses troupes (Mareth se trouve à 130 kilomètres de la frontière et à 30 kilomètres dans le sud-est de Gabès). Le 23 janvier, les troupes alliées sont entrées à Tripoli, évacuée par l'armée Rommel.

Tunisie.

L'activité sur le front tunisien consiste surtout en mouvements de patrouille. Toutefois, vers le 20 janvier, des éléments d'infanterie allemande ont pris l'offensive dans la région au sud-ouest du Pont-du-Fahs et ont progressé au nord d'Ain-Mestour, à 50 kilomètres dans le nord-ouest de Kairouan ; des combats se sont déroulés également au sud de Pichon et dans la région de Pont-du-Fahs où une avance des armées allemandes menacerait Rêbaa.

Dans le Sahara Oriental.

Les forces anglo-américaines venant du Tchad et celles venant du Sud algérien ont effectué leur liaison aux environs de Djanet (Fort-Charlet) et après avoir pris El-Barca ont encerclé l'oasis de Ghat.

EN CHINE

Le Gouvernement national chinois a déclaré la guerre à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis le 8 janvier.

AU JAPON

Le Japon a annoncé que dans l'attente d'un développement des relations sino-japonaises en conformité avec l'esprit fondamental de coopération entre les deux pays, il a décidé de renoncer à toutes les concessions exclusives japonaises dans la République de Chine et aux droits d'extra-territorialité.

EN FRANCE

Le général Brécard, grand chancelier de la Légion d'honneur, a résumé les raisons qu'ont les Français de demeurer fidèles au Maréchal. Il a tenu à souligner les nécessités auxquelles doit faire face le Chef de l'Etat, car ceux qui sont loin pour comprendre ces nécessités doivent se rappeler la situation de la France sans cesse menacée d'être submergée par les combats gigantesques qui font rage autour d'elle.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

DANS LE MONDE

Le troisième Noël de la Guerre.

Accroupi dans un trou de glace, le soldat de l'Est a cherché en vain le sommeil. Engourdi par le froid, il délire. Il ne sait plus où il est ou, plutôt, il se croit dans une pauvre maison de village, transformée pour la nuit en brillant oratoire où il fait chaud, très chaud... Il est à genoux, à côté de sa femme et de ses enfants, il prie aussi le charmant nouveau-né et entend, lui aussi, la musique des anges : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! »

Mais il ne sait plus ce que veut dire le mot « paix ».

Loin de là, vers le Sud, le Tommy qui monte la garde dans la nuit, pense, lui aussi, à son Christmas. Il se rappelle la bûche pétillante, et le gros pudding, et les contes de Noël. Et il se surprend à dire : « Seigneur, donnez-nous la paix ! »

Mais il n'y a pas de paix.

Et partout, dans le monde entier, des millions d'hommes, de femmes, d'enfants, lancent vers le ciel la même clameur : « Seigneur, donnez-nous la paix ! Seigneur, nous avons assez souffert ! Nous n'aurons bientôt plus de pain, plus d'habits, plus de médicaments, plus de ce superflu si nécessaire qui nous faisait aimer la vie.

» Et voilà déjà longtemps que nous ne mangeons plus à notre faim, que nous comptons les grammes de viande et les morceaux de charbon. Partout des alertes, partout des bombes, partout la haine et la mort.

» Et partout la confusion la plus horrible, qui s'accroît avec les années et déjoue les plus sages calculs. A tel point que, humainement, nous ne voyons pas comment les hommes pourront conclure une paix salutaire. Vous seul, Seigneur, pouvez réaliser ce miracle : Seigneur donnez-nous la paix promise à Bethléem ! »

Mais la paix, hélas, ne vient pas.

(ACTION DU 26 décembre 1942.)

Notre Afrique du Nord en proie aux Yankees.

On relira avec profit ces lignes du journaliste américain Paul Ward, commentant l'organisation de l'Afrique du Nord par les Anglo-Saxons.

« L'Afrique du Nord sera le laboratoire où pour-

ront s'entraîner les spécialistes, en vue de la solution ultérieure des problèmes économiques dans les pays occupés à l'heure actuelle par l'Allemagne... Des commissions économiques envoyées en Afrique du Nord, seront chargées d'expérimenter dans les territoires coloniaux français les méthodes économiques nouvelles, et les plans de reconstruction future. Elles opéreront d'après le programme de l'ancien gouverneur de l'Etat de New-York, Lehman ; il s'agira donc en fait d'une extension de la politique économique de Roosevelt, comme sous le nom de « New-Deal ». L'exploitation des phosphates et du minerai de fer sera particulièrement poussée afin d'approvisionner plus rapidement l'industrie américaine. »

Peut-il être plus clairement démontré à nos compatriotes le cas que font de nos intérêts nationaux les Anglo-Saxons ?

Le fait que l'Afrique du Nord française doive servir de cobaye pour un nouveau « New-Deal » fait éclater aux yeux de tous le désintéressement dont se masque l'Amérique, et donne un aperçu de ce que serait la « Paix Américaine ».

(ACTION du 28 décembre 1942.)

EN EUROPE

Pour l'Axe, en ventilant les données du problème, il apparaît clairement qu'il faut équilibrer la participation sans limite de tout le potentiel de guerre anglo-américano-soviétique aux hostilités par la participation également sans limite au conflit de tout le potentiel de guerre de l'Europe et de l'Asie réunis avec lui. En définitive, la collaboration ne suffit plus, il faut la coopération.

En de semblables circonstances, la France se doit de garder la raison froide et le jugement précis, car elle peut trouver aux premiers tournants l'occasion d'un relèvement accéléré.

(ACTION du 15 janvier 1943.)

EN FRANCE

La discipline, première vertu du révolutionnaire.

« Hélas ! Nous assistons en ce moment même, malgré les épouvantables leçons que la réalité nous a

infligées, à une nouvelle démonstration de l'indiscipline française et la plus dramatique de toutes, puisqu'elle se paye par des vies. Alors qu'une chose importe avant tout, dans les circonstances cruelles et misérables où nous sommes, c'est que l'unité nationale reste intacte, nous assistons, le cœur déchiré d'angoisse, au spectacle de Français qui, parce qu'ils ont écouté la voix de l'indiscipline, ont porté, au loin, le fer et le feu contre d'autres Français...

» Le devoir, pourtant, est toujours associé à l'idée de discipline. Là où est la discipline, là est le devoir. Plus que jamais, il faut méditer cette vérité simple. »

Wladimir D'ORMESSON.

(Le Figaro — mai 1941).

Vérifions aujourd'hui — hélas, à travers nos larmes...

(RENAISSANCE INDOCHINOISE du 25-12-42.)

Le Maréchal a tranché la première équivoque.

A cet égard, le ton net et indiscutable du message du Maréchal a rappelé les précédentes condamnations de certaines attitudes à ceux qui feignaient de les oublier.

Giraud, dont le Maréchal lui-même et tous ceux qui l'avaient approché savaient l'impétuosité et, pour tout dire, le manque de caractère :

« Le général Giraud qui a manqué à sa parole d'officier et a forfait à l'honneur, se prétend aujourd'hui investi du commandement de l'armée d'Afrique. Le titre qu'il se donne, il le tient d'une puissance étrangère. J'interdis au général Giraud d'invoquer mon nom et de se réclamer de moi. Officiers, sous-officiers, soldats, vous ne vous ferez pas les complices de sa trahison. Vous lui refuserez toute obéissance. Je suis votre seul chef. »

Devra-t-on dire de Giraud ce qu'on a dit, croyons-nous, de Mac-Mahon « on peut être un grand soldat et un pauvre homme ».

(COURRIER D'HAIPHONG du 24 décembre 1942.)

Discipline et fidélité à notre Maréchal.

La France a faibli sous l'épreuve bien des fois. Rappelons-nous celle de 1917.

Le Général Pétain prenait le commandement de l'Armée, minée par la propagande et le découragement ; des régiments se débandaient, et les vrais soldats serraient les rangs, doubblaient leur effort, sans rancœur, avec la décision calme de ne pas fléchir. Grâce à eux, toute l'armée s'est rassurée, s'est regroupée, est devenue cette armée de 1918, dont les unités allaient au choc chaque mois, en reprenant haleine seulement le temps d'ordonner les renforts. Souhaitons que les Français réincarnent ce soldat des heures graves, décidé, sans vanité, sans orgueil. Que les bons combattants de la France d'aujourd'hui se disent que leur devoir dépasse leur propre conduite, car il les oblige à rallier à eux tous les hommes sans distinction.

A ceux qui veulent être des chefs, depuis l'homme d'élite jusqu'aux cadres supérieurs, je souhaite la volonté précise et claire.

A ceux qui ont été alarmés, qui ont besoin de recouvrer la santé mentale, qui ont les nerfs déprimés par les émotions, je souhaite le secours d'un labeur qui intéresse, et l'amitié des bons Français qui font une Révolution Nationale bien française, c'est-à-dire sans passion, pour le bien et non pas pour le mal, avec la froide détermination du Maréchal.

(ACTION du 31 décembre 1942.)

EN INDOCHINE

L'Indochine poursuit son chemin.

Quant à l'Indochine de l'Amiral Decoux et de la Révolution Nationale, elle marche hardiment de l'avant sans se laisser rebuter par les difficultés de l'heure. De cela, l'éclatant succès de l'Exposition de Saigon est le gage et le symbole.

Le 20 décembre 1942, lorsque, sous la haute présidence de l'Amiral Decoux, la Foire-Exposition de Saigon était inaugurée, des esprits inquiets et demandaient si l'on n'avait pas vu trop grand, si les imposantes proportions de cet ensemble n'écraseraient pas le nombre relativement restreint des visiteurs ; atteindrait-on seulement, aux 250.000 visiteurs de la première Foire de Saigon organisée en période de prospérité, avec des facilités de circulation que nous n'avons plus aujourd'hui ? Les esprits inquiets en doutaient.

Qu'ils se rassurent. La réponse est venue, elle est là dans les chiffres : au 15 janvier plus d'un million de visiteurs avaient franchi l'enceinte de l'Exposition. Plus d'un million de personnes avaient pu se rendre compte de la valeur, de l'importance de cette magnifique synthèse prismatique de l'Indochine française qui travaille, qui vit, qui témoigne par ses œuvres dans tous les champs de l'activité humaine de sa volonté de progrès, de son développement, de ses efforts et aussi de ses mérites.

(IMPARTIAL du 19 janvier 1943.)

Après la visite de S. M. Norodom Sihanouk à S. M. Sisavang Vong.

Ce furent deux Souverains praiment amis qui se rencontrèrent. Et ce fut l'occasion pour eux d'évoquer les liens traditionnels qui ne cessent d'unir leurs deux peuples. De même de se certifier mutuellement les hauts bienfaits de la protection française basée avant tout sur le fait de l'harmonie des peuples, mais non sur leur destruction.

Pour nous, Français, ces manifestations sont vraiment consolantes. Et nous ne saurions trop applaudir à ces affirmations d'union indochinoise.

Aussi bien l'Indochine, tout en s'attachant à conserver le trésor de ses traditions locales, s'attache-t-elle à développer une véritable unité.

Chaque jour, nous la sentons plus vivante, plus réelle grâce à l'application des principes de cette politique d'Empire hautement définie de la sorte par le Maréchal. En terminant, qu'il nous soit permis de remercier l'Amiral Jean Decoux de l'animer si heureusement, de toute la force de sa conviction.

(VOLONTE INDOCHINOISE du 20 janvier 1943.)

Le « Nouveau Laos ».

Au moment où la visite de S. M. le Roi du Cambodge à S. M. le roi de Luang-prabang met le Laos au premier plan de l'actualité, nous sommes heureux de présenter au public Le nouveau Laos, journal bimensuel de collaboration franco-lao-annamite, dont le premier numéro vient de nous parvenir.

Voici l'article par lequel la rédaction présente le nouveau journal laotien.

« Notre journal sera dans ce pays la voix de tous ceux, Français, Laotiens et Annamites, qui l'aiment et désirent son développement afin d'en faire un élément vivant de la Fédération Indochinoise. On a souvent dit, surtout en ces derniers temps, mais il n'est nécessité d'une union fraternelle qui seule, peut atténuer l'inutilité de redire en ce premier éditorial, la nuer les malheurs présents et préparer un meilleur avenir. Pour nous, cette union, cette collaboration sera la raison de notre action. »

(HANOI-SOIR du 20 janvier 1943.)

LA VIE INDOCHINOISE

Semaine du 28 décembre 1942 au 4 janvier 1943.

LUNDI 28 DECEMBRE 1942

Saigon. — L'Amiral Decoux visite les travaux en cours à Saigon et à Cholon.

MARDI 29

Saigon. — Le commandant Ducoroy présente à l'Amiral Decoux les coureurs sélectionnés pour le Tour d'Indochine, dont le départ est donné dans l'enthousiasme général.

JEUDI 31

Saigon. — L'Amiral Decoux offre un déjeuner en l'honneur du baron von Plessen, conseiller à la Légation du Reich à Bangkok, du docteur Northe, délégué p. i. de la Commission d'Armistice, et de plusieurs hautes personnalités franco-allemandes.

DIMANCHE 3 JANVIER 1943

Hanoi. — En des termes particulièrement émouvants, le Maréchal, Chef de l'Etat, remercie l'Indochine loyale et fidèle de ses vœux de Nouvel An et lui adresse ses souhaits très affectueux pour l'année 1943.

Hanoi. — S. E. Kuriyama, Ambassadeur et Secrétaire Général à l'Ambassade japonaise en Indochine se rend à Saigon afin de continuer les négociations avec l'Amiral Decoux pour la conclusion d'un accord économique entre les deux pays.

Semaine du 4 au 11 janvier 1943.

LUNDI 4

Hanoi. — Le Maréchal, Chef de l'Etat, remercie de leurs vœux S. M. l'Empereur d'Annam et S. M. le Roi de Luang-prabang.

Troisième conférence de M. le Professeur Umehara au Musée Louis-Finot, à laquelle assistent de nombreuses personnalités françaises et japonaises. Le savant japonais consacre cette fois son étude à la laque de la Chine antique.

MARDI 5

Dalat. — Le Gouverneur Général visite les aménagements hydroélectriques de Dalat.

Saigon. — Tournée de S. M. Norodom Sihanouk à Ha-tiên, Rach-gia et Can-tho. Partout sur son passage le jeune Souverain cambodgien a reçu de la part des autorités et de la population cochinchinoise un accueil déférent et enthousiaste.

MERCREDI 6

Saigon. — S. M. Norodom Sihanouk visite dans la matinée du 6 janvier, les provinces de Soc-trang et My-tho. Elle arrive à 15 h. 30 à Saigon où les honneurs militaires lui sont rendus devant le Palais du Gouverneur de la Cochinchine.

JEUDI 7

Saigon. — Dans la matinée, S. M. le Roi du Cambodge visite les Plantations des Terres Rouges à Quan-loi. Dans l'après-midi, Elle remet au Palais du Gouverneur de la Cochinchine des décorations à Ses anciens professeurs du Lycée Chasseloup-Laubat.

VENDREDI 8

Dalat. — Accompagné de M. G. Gautier, Secrétaire Général, l'Amiral Decoux examine l'avancement des travaux de la Cité-Jardin qui porte son nom.

Saigon. — S. M. Norodom Sihanouk se rend au Monument aux Morts et au Temple du Souvenir Annamite pour y déposer, suivant le cérémonial habituel, des gerbes de fleurs.

DIMANCHE 10

Dalat. — Télégramme du Directeur de la Légion à

l'Amiral Decoux remerciant le Chef de l'Union de son éloge de la Légion devant le Conseil de Gouvernement de l'Indochine et félicitant les Chefs légionnaires des résultats acquis.

L'Amiral Decoux préside une conférence au cours de laquelle est examiné en détail le plan de développement du Centre urbain de Dalat. L'Amiral visite ensuite les chantiers de la Cité Yersin.

Vinh. — Arrivée par train spécial de S. M. Norodom Sihanouk à Vinh.

Semaine du 11 au 18 janvier 1943.

LUNDI 11

Saigon. — En raison du succès croissant obtenu par la Foire-Exposition de Saigon, M. le Gouverneur Général a décidé de prolonger cette manifestation pour une durée supplémentaire d'un mois.

Xieng-khouang. — Poursuivant leur route vers Luang-prabang, S. M. Norodom Sihanouk et sa suite quittent Vinh le 11 janvier à la première heure et arrivent dans l'après-midi à Xieng-khouang où le Souverain est salué par M. Brasey, Résident Supérieur au Laos et S. A. R. le Prince Settha, représentant le Roi de Luang-prabang.

MARDI 12

Luang-prabang. — Arrivée de S. M. le Roi du Cambodge à Luang-prabang. Le Souverain descend à l'hôtel du Commissaire du Gouvernement général où viennent Le saluer S. A. le Tiao Phetsarath, Tiao Maha Oupahat du Royaume de Luang-prabang, et S. A. R. le Prince Savang, Héritier du Trône.

Saigon. — S. E. Shigeru Kuruyama, Ambassadeur Secrétaire général à l'Ambassade japonaise, déclare aujourd'hui à une entrevue de presse que le Japon et l'Indochine française sont arrivés à un accord de vues concernant l'exportation du riz et du maïs de l'Indochine française.

En ce qui concerne les autres problèmes, les négociations seront continuées à Hanoi après le retour dans cette capitale de M. le Gouverneur Général, vers le 26 janvier.

Saigon. — Conférence très applaudie du commandant Jouan au Théâtre de la Foire sur le « sens du conflit actuel ».

MERCREDI 13

Luang-prabang. — S. M. Norodom Sihanouk rend visite à S. M. Sisavong Vong, à Luang-prabang. Cette cérémonie se déroule suivant le rite traditionnel dans Luang-prabang richement pavoisé aux couleurs laotiennes, cambodgiennes et françaises.

A midi, les deux Souverains président le dîner offert au Commissariat du Gouvernement. Dans l'après-midi, le Roi du Cambodge se rend à la Pagode Vatmai faire ses dévotions Sa Majesté visite ensuite les pagodes de la capitale. Le soir, S. M. Sisavong Vong offre en l'honneur du roi du Cambodge un grand dîner à l'issue duquel une fête est donnée au pied de la colline du Phou Si.

Napé. — 11^e étape (Thakhek-Napé), la plus dure du Tour d'Indochine cycliste. Pour témoigner son intérêt aux coureurs, M. le Gouverneur Général charge le commandant Ducoroy d'attribuer de sa part un prix personnel de 500 piastres au premier arrivant à Napé.

Hanoi. — 5^e conférence de M. le professeur Umehara dans le grand amphithéâtre de l'Université sur la *Civilisation préhistorique du Japon au point de vue de l'archéologie*. Cette conférence, comme les précédentes, obtient un grand succès.

JEUDI 14

Saigon. — L'Amiral Decoux visite certains travaux et installations dans la région Saigon-Cholon.

VENDREDI 15

Saigon. — L'Amiral Decoux visite l'Ecole d'Art de Thudaumot.

Vientiane. — Ayant pris congé de S. M. Sisavang Vong, S. M. Norodom Sihanouk rejoint, dans la journée du 15 janvier, Vientiane, où le cortège arrive à la tombée de la nuit.

SAMEDI 16

Vientiane. — S. M. le Roi du Cambodge visite dans la matinée du 16 janvier le That Luong ainsi que les pagodes Prakeo et Sisaket. Elle assiste dans l'après-midi à une réunion sportive, le soir à une retraite aux flambeaux et à une séance de chants et de danses organisées en Son honneur.

DIMANCHE 17

Thakhek. — Poursuivant Son voyage, S. M. Norodom Sihanouk quitte Vientiane en direction de Thakhek où Elle arrive à la tombée de la nuit.

Hanoi. — L'arrivée du Tour d'Indochine a lieu au boulevard Gambetta en présence de M. le Résident Supérieur au Tonkin, de nombreuses personnalités et d'une foule enthousiaste.

Semaine du 18 au 25 janvier.

LUNDI 18

Kratié. — Venant de Thakhek, S. M. le Roi du Cambodge arrive à Paksé dans la matinée du 18 janvier. Dans l'après-midi, le Souverain gagne Stung-treng où Il passe la nuit.

MARDI 19

Phnom-penh. — Après s'être arrêtés à Kratié et à Kompong-cham, S. M. Norodom Sihanouk, M. le Résident Supérieur de Lens et leur suite arrivent à Phnom-penh le 19 janvier à la tombée de la nuit. Sa Majesté est reçue au Palais Royal par les membres de Son Gouvernement ainsi que les autorités civiles et militaires. Le Chef du Protectorat prend congé de Sa Majesté, après la cérémonie rituelle au cours de laquelle les prières sont récitées par les bonzes pour fêter l'heureux retour du Souverain dans Sa capitale.

Hanoi. — L'Amiral Decoux reçoit un message de félicitations du Secrétaire d'Etat aux Colonies pour l'orientation donnée à l'action légionnaire dans la Fédération et les brillants résultats obtenus.

MERCREDI 20

Saigon. — L'Amiral Decoux arrive à Saigon le 20 janvier dans l'après-midi, de retour d'une tournée d'inspection de quatre jours aux dépendances maritimes de Cochinchine et du Cambodge.

Dans toutes les escales de ce voyage de navigation comportant plusieurs points qui n'avaient jamais encore reçu la visite du Chef de la Fédération, les colons et la population manifestent de façon touchante leur joie de recevoir la plus haute autorité de la France en Indochine.

Du 1^{er} au 15 février 1943

Écoutez RADIO-SAIGON.

Lundi 1^{er}. — 12 h. 20 : concert classique ; — 17 h. 25 : chansons de Germaine Sablon et Jean Lumière ; — 19 h. 45 : *Documents scientifiques* ; — 20 h. 15 : la Semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 17 : concert de musique ininterrompue ; — 20 h. 45 : relais d'une émission spéciale de Radio-Tokyo ; — 21 heure : *Au fil des ondes* ; — 21 h. 15 : *Vos disques préférés*.

Mardi 2. — 12 h. 20 : mélodies et romances ; — 17 h. 25 : musique variée ; — 19 h. 45 : *Le tourisme nautiques ou les joies du canoë* ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : *Un peu de fantaisie* ; — 20 h. 55 : *Le Rossignol et la Rose*.

Mercredi 3. — 12 h. 20 : danses et opérettes ; — 17 h. 25 : chants russes ; — 19 h. 45 : *Pour les enfants* (« Le Noël de l'oncle Sébastien ») ; — 20 h. 15 : *Pour mieux comprendre la Révolution Nationale* ; — 20 h. 25 : chansons de la Corse ; — 20 h. 40 : concert, par l'orchestre de chambre de Radio-Saigon.

Jeudi 4. — 12 h. 15 : *La Minute des Jeunes* ; — 12 h. 20 : *Reportage* de l'arrivée du Tour d'Indochine ; — 12 h. 28 : musique militaire ; — 17 h. 25 : disques de chanteurs célèbres ; — 19 h. 45 : concert ou chronique d'actualité ; — 20 h. 15 : théâtre : *Christine*, pièce de Paul Géraudy.

Vendredi 5. — 12 h. 20 : concert parisien ; — 17 h. 25 : musique légère ; — 19 h. 45 : causerie franco-annamite ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : *Le Coffret à Musique*, par Charles Roques ; — 21 heures : *Vos disques préférés* ; — 21 h. 15 : *Le Père de Foucauld*.

Samedi 6. — 12 h. 20 : orgue de cinéma ; — 17 h. 25 : musique militaire ; — 19 h. 45 : *Reportage* depuis la Foire de Saigon : *L'Agriculture et l'Elevage* ; — 20 h. 15 : suite du *reportage* de 19 h. 45 ; — 20 h. 25 : *Un tour au cabaret* ; — 21 h. 15 : nouvelles de France.

Dimanche 7. — 7 h. 15 : leçon de culture physique ; — 12 h. 20 : musique de danse ; — 17 h. 25 : opérettes viennoises ; — 19 h. 45 : causerie d'actualités ; — 20 h. 15 : opéra-comique.

Lundi 8. — 12 h. 20 : *La chanson autour du monde* ; — 16 h. 35 : émission spéciale ; — 17 h. 25 : piano syncope ; — 19 h. 45 : *Documents scientifiques* ; — 20 h. 15 : la Semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 20 : concert de musique ininterrompue ; — 21 heures : *Le Courrier des Auditeurs* ; — 21 h. 15 : *Vos disques préférés*.

Mardi 9. — 12 h. 20 : musique variée ; — 17 h. 25 : *Nuits célèbres* ; — 19 h. 45 : *Les entretiens littéraires* ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 20 : *Sonate en sol* ; — 21 heures : musique et chants d'Espagne.

Mercredi 10. — 12 h. 20 : musique légère ; — 17 h. 25 : orgue de cinéma ; — 19 h. 45 : une fantaisie radiophonique pour les enfants ; — 20 h. 15 : *Mélodies* de Weckerlin ; 20 h. 40 : *Hamlet*, de Shakespeare.

Jeudi 11. — 12 h. 15 : *La Minute des Jeunes* ; — 12 h. 20 : musique militaire ; — 17 h. 25 : extraits d'opérettes et de mélodies célèbres ; — 19 h. 45 : concert ou chronique d'actualité ; 20 h. 15 : théâtre : *L'Age de raison*, pièce de Paul Vialar.

Vendredi 12. — 12 h. 20 : Ninon Vallin et Georges Thill ; — 17 h. 25 : musique légère ; — 19 h. 45 : *Colonne vous parle* ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : *Le Coffret à Musique* ; — 21 heures : *Vos disques préférés* ; — 21 h. 15 : chronique des livres.

Samedi 13. — 12 h. 20 : piano syncope ; — 17 h. 25 : quelques airs connus ; — 19 h. 45 : causerie d'actualité ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : *Un Tour au cabaret* ; — 21 h. 20 : nouvelles de France.

Dimanche 14. — 7 h. 15 : leçon de culture physique ; — 12 h. 20 : musique classique ; — 17 h. 45 : extraits d'opéras-comiques ; — 19 h. 45 : *La lettre de Hué* ; — 20 h. 15 : opéra-comique : *Werther*.

Lundi 15. — 12 h. 20 : musique légère ; — 17 h. 25 : musique légère ; — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 15 : la Semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 20 : concert de musique ininterrompue ; — 20 h. 45 : relais d'une émission spéciale de Radio-Tokyo ; — 21 heures : *Au fil des Ondes* ; — 21 h. 15 : *Vos disques préférés*.

N'oubliez pas que Radio-Saigon donne chaque jour les bulletins d'informations ci-dessous :

En français : à 7 heures, 12 heures, 17 heures, 20 heures, 23 heures ;

En annamite : à 6 h. 45, 11 h. 45, 19 h. 35 ;

En anglais : à 18 h. 30 et 22 h. 45 ;

En chinois : à 17 h. 40 (cantonais) et 17 h. 55 (mandarin).

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

JACQUELINE, fille de M. Yves Coyaud et de M^{me}, née Yvette Collinet de la Salle (29 décembre 1942).

CHRISTIAN, fils de M. Emile Bourgeois et de M^{me}, née Eliane Marie Le Mineur (26 décembre 1942).

JEAN-PIERRE-PHILIPPE, fils de M. Pierre Maison et de M^{me}, née Odette Petit (28 décembre 1942).

ARLETTE, fille de M. André-Marcel du Bourg et de M^{me}, née Denise-Germaine Joubert (1^{er} janvier 1943).

HENRIETTE-SIMONE, fille de M. Jean-André-Henri Baumann et de M^{me}, née Lucie-Henriette Collin (2 janvier 1943).

FRANÇOIS-FRÉDÉRIC, fils de M. et de M^{me} Auguste-Albert Guyol (2 janvier 1943).

MARIE-MICHEL, fils de M. Roger-René Durand et de M^{me}, née Jeanne-Maynente Lauroy (2 janvier 1943).

GENEVÈVE-MARIE-ANTOINETTE-JOSÉPHINE, fille de M. Antoine-Gabriel-Joseph Garrigue et de M^{me}, née Marie-Monique-Joséphine Sola (2 janvier 1943).

DANIELLE-JEANNE, fille de M. Laurent-Jean Idrac et de M^{me}, née Catala (11 janvier 1943).

MARCEL-ETIENNE, fils de M. Etienne-Joseph Dancoine et de M^{me}, née Labiche (11 janvier 1943).

DANIEL-GEORGES, fils de M. Marcel Ly-công-Trinh et de M^{me}, née Hô-thi-Meo (9 janvier 1943).

JEAN-PAUL, fils de M. Pierre Etcheberry et de M^{me}, née Marie-Jeanne-Madeleine Mazière (10 janvier 1943).

JACQUES-LOUIS-PIERRE, fils de M. Louis-Jean-Marie Gaussinus et de M^{me}, née Irma-Eugénie Granier (7 janvier 1943).

CLAUDE-MARIE-CHRISTIANE, fille de M. Pierre-Louis Villemot et de M^{me}, née Casimir (14 janvier 1943).

ALAIN-PIERRE, fils de M. René Giraud et de M^{me}, née Budelot (16 janvier 1943).

JACQUES-NICOLAS-LOUIS-GEORGES, fils de M. Jean Deville et de M^{me}, née Jacqueline-Thérèse Chaigne (14 janvier 1943).

MIREILLE-ANDRÉE-CHRISTIANE, fille de M. Charles-Lucien-Louis-Alexandre Bailly et de M^{me}, née Andrée-Marie-Louise-Charlotte Verger (14 janvier 1943).

ALAIN, fils de M. Jean Sciou et de M^{me}, née Paule-Hélène Thérien (15 janvier 1943).

BERNADETTE-LÉNA, fille de M. Paul Veyre et de M^{me}, née Cécile-Renée-Félicette Bution (12 janvier 1943).

DANIEL-MICHEL, fils de M. et de M^{me} Lucien-Georges Deforge (18 janvier 1943).

JEANINE-ROBERTE-MARGUERITE, fille de M. Pierre Mourier et de M^{me}, née Marguerite-Marie Pellier (19 janvier 1943).

MARCEL, fils de M. Firmin-Henri Remarclé et de M^{me}, née Lebo (20 janvier 1943).

MAIMONNA, fille de M. et de M^{me} Malick Lame (21 janvier 1943).

CHRISTIAN-LOUIS-CHARLES, fils de M. Charles-Marcel Pauleau et de M^{me}, née Marie-Juliette Deléveaux (21 janvier 1943).

COCHINCHINE

DANIEL-MAURICE, fils de M. et de M^{me} Félix Sens (28 décembre 1942).

MARCEL-JEAN-LOUIS-ROBERT, fils de M. et de M^{me} Jean Grange (28 décembre 1942).

ELÉONORE-GINETTE, fille de M. et de M^{me} Léopold Garçon (29 décembre 1942).

PIERRE-JACQUES-CHARLES, fils de M. et de M^{me} Henri Bardouillet (30 décembre 1942).

GEORGES-AUGUSTE, fils de M. et de M^{me} Paul Gardeur (4 janvier 1943).

SUZANNE-JULIETTE, fille de M. et de M^{me} Lê-van-Vung (5 janvier 1943).

MICHÈLE-ANNE-MARIE, fille de M. et de M^{me} Hugon (16 janvier 1943).

CAMBODGE

MIREILLE, fille de M. et de M^{me} Frédéric Roule (3 janvier 1943).

LIM CHIN TONG, fille de M. et de M^{me} Lim Hac Seng (8 janvier 1943).

FIANÇAILLES

TONKIN

M. RENÉ-PIERRE ESTOUP avec M^{lle} YOLANDE-NELLA CONSTANT.

M. NGUYỄN-VAN-LUU avec M^{lle} NGUYỄN-THI-CUC-PHUONG.

M. ALFRED RAGOUT avec M^{lle} GUILLERMET.

M. MAURICE-ANDRÉ DE SAINT-NICOLAS avec M^{lle} LOUISE PINAUD.

M. DENIS-PÉPIN LEHALLEUR avec M^{lle} GINETTE-RENÉE GROTHIER.

M. PAUL DENUELLE avec M^{lle} JOSÉPHINE-MARIE-MADELEINE KLEIN.

COCHINCHINE

M. LE MOGUEN avec M^{lle} JEANNINE MONTEAU.

M. VUONG-HUU-LÊ avec M^{lle} HÉLÈNE LY-CONG-KIÊU.

M. PIERRE-VALENTIN-CONSTANT DELPHINO avec M^{lle} SAM MUOI.

M. FIRMIN-ROGER-YVES GRESÈQUE avec M^{lle} FRANÇOISE-THÉRÈSE-EDMÉE LEGRAND.

M. MARIE-AUGUSTE-JOSEPH DE ROZARIO avec M^{lle} MARIE-YVETTE DUCHAMP.

M. LOUIS VIVES avec M^{lle} GINETTE-PIERRETTE-CAMILLE-PARCELLIER.

M. ROGER DIÊP-VAN-GIAP avec M^{lle} VO-THI-MY.

MARIAGES.

TONKIN

M. PIERRE-HENRI SARRASIN avec M^{lle} GEORGETTE-ADÈLE BOYÉ (29 décembre 1942).

M. YVES-JÉRÔME RAGEOT avec M^{lle} COLETTE-MARTHE-ALINE VARAGNOL (14 janvier 1943).

CAMBODGE

M. HUBERT ROLLIN avec M^{lle} GHISLAINE FAVIER (2 janvier 1943).

DÉCÈS.

ANNAM

M^{me} NGUYEN-THI-BINH (9 janvier 1943).

M^{me} LUCIE ELIX (9 janvier 1943).

TONKIN

M^{me} GRIMAL JULES, née Tran-thi-Ty (12 janvier 1943).

M. EMILE BRUNSWICK (30 décembre 1942).

M. ALPHONSE FÉLIX (24 janvier 1943).

M. EMILE STAHELIN (21 janvier 1943).

COCHINCHINE

M. EMILE-AUGUSTE LEBET (27 décembre 1942).

M. JOSEPH NICOLI (27 décembre 1942).

M^{me} Vve NGUYEN-VAN-LOAN, née Marie Nguyễn-thi-Thuong (30 décembre 1942).

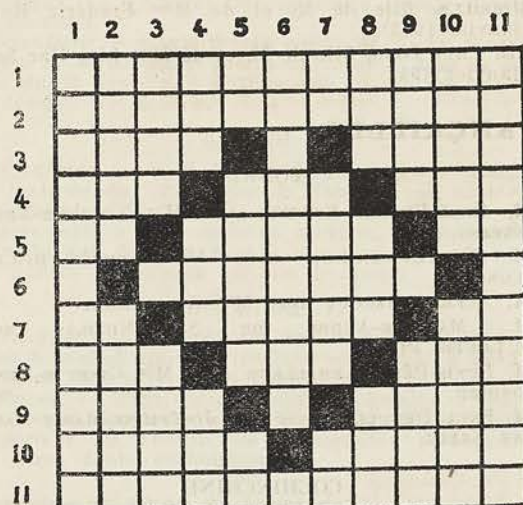
M^{me} PAUL PUGNAIRE, née Léontine-Juliette Luneau (29 décembre 1942).

S. E. Mgr PÉNICAUD (19 janvier 1943).

CAMBODGE

M^{me} ANG-KIM-KHOAN (10 janvier 1943).

MOTS CROISÉS N° 97



Horizontalement :

1. — A Rome, action d'affranchir un esclave.
2. — Mode de pollinisation.
3. — Poète espagnol, auteur de plus de 2.000 pièces de théâtre (1562-1635) — Parfois respirés.
4. — Sorte d'étau — Disparut en 1830 — Petit fleuve
5. — Symbole chimique — Pierres brillantes — Sur une rose des vents.
6. — Personnage à figure enfarinée.
7. — Particule — Attention — Moitié d'un gavroche.
8. — Roi de 919 à 918 av. J.-C. — D'un auxiliaire — Colère.
9. — Enlèvement — Interjection.
10. — Briguer — Anagramme de certaine musique.
11. — Relatif à l'énergie.

Verticalement.

1. — Qui a les téguments mous.
2. — Genre de la famille des dicotylédones — Pré-nom masculin.

3. — Insecte hémiptère — Avide.
4. — Début d'un fleuve nordique — Rare dans la flûte — Quelquefois sur les plaques.
5. — Deux lettres de « Molitor » — Opposa une vive résistance en 1914 — Initiales d'un chroniqueur de la fin du x^e siècle.
6. — Créa les peltastes.
7. — Deux lettres d'« Hastings » — A sa source dans les Vosges — Initiales d'un grand compositeur français (1811-1896).
8. — Situé — Anagramme de « revers » — Meuble de l'écu représentant deux mains disposées en fasce et qui s'étreignent.
9. — Petite île — Anagramme d'un pronom.
10. — Héros grec, roi des Locriens — Chez les Hébreux — Postérité de chacun des douze patriarches.
11. — Sectatrice hérétique.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 96

1	S	A	N	D	R	A	C	O	T	O	S
2	A	D	O	U	A		E	S	O	P	E
3	R	O		S	A	R	R	E		A	N
4	D	U	R		B	E	E		A	R	S
5	A	R	A	M		I		E	M	O	I
6	N		T	A	S	S	O	N	I		B
7	A	S		T	I	E	R	S		D	I
8	P	A	T		E	T	N		A	I	L
9	A	L	A	I	N		A	R	M	A	I
10	L	I	N	O	N		N	E	A	N	T
11	E	N	T	R	E	T	O	I	S	E	E

Faites votre devoir :

donnez au

SECOURS
NATIONAL

Bière HOMMEL Export Boissons Gazeuses LARUE GLACE

sont des produits que
continue à fabriquer la
**SOCIÉTÉ DES BRASSERIES
ET GLACIÈRES DE L'INDOCHINE**

EN VENTE PARTOUT

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

Société Anonyme au Capital de 95.000.000 de francs

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Pnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

VENTILATEURS PORTATIFS ET DE PLAFOND

MOTEURS ET DYNAMOS POUR TOUS USAGES

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

Imprimerie **TAUPIN & C^{IE}**

8-10-12 RUE DUVILLIER-HANOI

LE BUREAU EST OUVERT :

LE MATIN :
de 7h. à 11h.30

L'APRÈS-MIDI :
de 13h.30 à 18h.

